

Introduction générale

Afin que notre problématique ait une réponse préalable, nous mettrons en place quelques hypothèses :

- Il est possible que la langue française soit la langue la plus dominante dans les écrits administratifs à côté de la langue arabe.
- Il peut y avoir un mélange de langues qui est dû à une non maîtrise de la langue française de la part de certains administrateurs.
- Dans la majorité des cas, les administrateurs sont obligés de travailler en langue imposée par l'institution.
- Nous estimons que la langue française est la langue préférée par nos enquêtés.
- Nous supposons que le français pourrait avoir un meilleur statut, autrement dit, la langue française pourrait dépasser la langue anglaise au niveau national.

La finalité de notre recherche est de décrire la situation et les pratiques linguistiques dans les institutions algériennes, précisément le siège de la wilaya de Bejaia, ainsi, qu'elle puisse dégager la place qu'occupe le français dans cette institution.

Nous nous sommes fixé sur la sociolinguistique comme règle pour mener à bien cette enquête, on va présenter un questionnaire en langue française à nos enquêtés. En ce qui concerne le public visé, nous avons choisi les administrateurs de cette institution.

Les institutions publiques sont des sociétés étatiques qui sont en relation directe avec les citoyens et qui sont à leur service.

Le choix de cette ville est dû au fait qu'elle abrite un grand nombre de francophones en Algérie, l'institution concernée occupe géographiquement une place centrale (centre ville), elle est chargée de l'organisation de l'administration ainsi que de tous les bureaux principaux et secondaires à Bejaia, Elle fonctionne sous l'autorité d'un responsable (personnel de la wilaya).

Introduction générale

Alors, le travail que nous proposons sera axé sur deux chapitres : l'un théorique, et l'autre pratique.

Le chapitre théorique regroupera deux parties, dans la première nous mettrons le point sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, dans ce cas, on va parler des langues présentes en Algérie et leurs statuts, à savoir la langue arabe, langue berbère, et langue française, par la suite dans la deuxième partie nous mettrons l'accent sur la définition de quelques notions relatives aux représentations linguistiques, qui ont une relation avec notre thème de recherche à savoir (la sociolinguistique, les représentations, les attitudes, les variations, la communauté linguistique, l'identité, le contact de langues, l'insécurité linguistique et le bilinguisme) en se référant aux théories et aux travaux de certains auteurs afin de savoir à quelle situation nous sommes confrontées.

Quant au chapitre pratique, il sera organisé en deux parties également, la première partie, nous allons aborder des considérations méthodologiques, nous commençons par présenter le choix de notre échantillon, l'outil et la méthode choisie, ainsi que la manière d'élaboration du questionnaire et le déroulement de l'enquête. Et dans la deuxième partie, nous nous baserons sur l'analyse et l'interprétation des données où nous prendrons un échantillon de locuteurs du siège de wilaya de Bejaia, dans le but d'étudier les représentations de la langue française à travers les pratiques langagières de nos locuteurs.

En dernier lieu, cette étude ne sera qu'un bilan descriptif d'une réalité linguistique, qui a pour objectif, la description d'une situation sociolinguistique en Algérie dans un moment et un endroit précis, pour apporter des informations et des explications sur des phénomènes linguistiques en Algérie, et inspirer d'autres chercheurs dans ce domaine.

Introduction partielle

Dans ce chapitre qui sera consacré à l'espace théorique de l'étude, nous allons aborder la situation sociolinguistique en Algérie qui fait d'elle une véritable source de recherche, ainsi nous allons exposer quelques concepts de la sociolinguistique qui nous permettront de mieux cerner notre travail.

Notre travail s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique afin d'exploiter les compétences qui visent à décrire et analyser les pratiques langagières, ainsi que les caractéristiques de la langue française dans le contexte sociolinguistique algérien, tout en positionnant la place de cette langue dans les politiques administratives en Algérie, plus précisément dans l'institution étatique, le siège de la wilaya de Bejaia.

1. Aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie

Pour étudier les raisons qui poussent les locuteurs à recourir à telle ou telle langue, il nous semble utile de donner un aperçu historique sociolinguistique sur la présence des langues en Algérie ainsi que leurs usages et statuts.

Ce pays, à cause de sa situation géographique très importante a été marquée par différentes civilisations et cultures durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours, (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Français...) ont influencé la culture et la langue algérienne,

En effet, les études sociolinguistiques ont montré que la société est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques, elle peut être considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel.

2. Les langues en Algérie

L'Algérie est un pays berbérophone qui est passé par plusieurs envahissements, surtout celles des deux civilisations (arabe et française) qui l'ont marquée le plus. Il existe une situation de contact aléatoire entre plusieurs langues, autrement dit, l'Algérie a une configuration ou bien une « identité » linguistique quadridimensionnelle, il s'agit du berbère, qui vient d'être promu langue nationale, l'arabe, langue valable dans la majorité des interactions

formelles (l'arabe classique, l'arabe dialectal ou « l'arabe algérien »), le français : la langue coloniale (première langue étrangère), et comme nous pouvons trouver aussi la deuxième langue étrangère qui est l'anglais. En effet les Algériens pratiquent dans différentes régions au moins deux langues servant à établir la communication.

Plusieurs recherches en sociolinguistique ont décrit les pratiques langagières de la société algérienne, en portant un regard historique vaste sur la question des langues et de la variation en Algérie.

2.1. La langue arabe

Elle est parlée d'abord par les arabes, cette langue qui s'étale géographiquement sur plusieurs continents, s'étend sociologiquement à des peuples non arabes et devenue aujourd'hui l'une des langues les plus parlées dans le monde, c'est la langue officielle de plus de vingt pays, c'est la langue du Coran.

Alors, il existe en Algérie deux variétés de la langue arabe : l'arabe classique qui est prestigieuse, réservée pour l'usage officiel, et l'arabe dialectal qui est pratiqué par la majorité des Algériens, et qui sont totalement différentes tant au niveau de la structure, du statut et de l'utilisation dans la vie quotidienne.

2.1.1. L'arabe classique

Lors d'une réunion d'experts à l'Unesco, on est arrivé à la définition suivante : « *la langue officielle est la langue utilisée dans le cadre des activités officielles, pouvoir législatif, exécutif, judiciaire.... La langue officielle est précise dans la constitution est rédigée* » « *la langue nationale est la langue d'une entité politique, sociale, et culturelle* »¹

L'arabe classique est né dans le Moyen Orient, cette langue était démarquée dans cette zone géographique, mais avec l'avènement du Coran écrit en arabe de l'Islam, elle a pu arriver jusqu'au Maghreb, elle renvoie à un principe

¹ Selon la définition fournie lors une réunion d'experts à l'Unesco en 1995

géographique. Une langue est officielle si elle est reconnue par des textes réglementaires comme la langue, ou une des langues d'un Etat ou d'une structure étatique autonome, ce statut fait d'elle la langue des administrations.

2.1.2. L'arabe dialectal

Est une variété locale de l'arabe, c'est un langage sans statut particulier, il fonctionne comme le langage véhiculaire des Algériens, Contrairement à l'arabe classique, l'arabe dialectal représente la langue vernaculaire de la population algérienne.

L'arabe dialectal est transmis oralement, il n'existe ni littérature ni journaux en arabe dialectal; il véhicule toute une culture populaire, traditionnelle et contemporaine. On utilise cette langue en famille, avec ses amis, ses proches ...

Le dialecte n'existe pas officiellement, il n'est pas langue d'enseignement ni dans les universités ni dans les écrits administratifs, car il est incapable de mener une culture supérieure, et c'est pour cela, il n'a pas une grande valeur par rapport à l'arabe classique, il n'est mentionné nulle part dans la constitution algérienne, il est utilisé par les animateurs de la télévision et la radio. Donc l'arabe dialectal est surtout utilisé par les Algériens dans leur vie quotidienne.

Le président BOUMEDIENE Houari a cité dans la première conférence sur l'arabisation

« ...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaires...la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons... »²

² BOUMEDIENE. Houari ,14 mai1975, “ De valoriser l'arabe au détriment du français qui doit être considéré comme langue étrangère“, in [http:// www.asays.com/article.php3 ?article =304](http://www.asays.com/article.php3?article=304). Le 13/01/2017 à 23h31.

2.2. La langue berbère

Est la langue première de l'Algérie, elle n'avait pas de statut ferme sinon qu'elle fonctionne comme un langage véhiculaire au sein des communautés amazighophones, alors que parmi les communautés urbaines, elle a une fonction vernaculaire. Depuis l'indépendance, le mouvement berbère n'a cessé de revendiquer le statut de langue officielle pour le berbère. On peut dire que la population berbérophone est très importante dans le paysage linguistique algérien.

Cette langue trouve enfin sa place au sein de quelques établissements scolaires en Algérie, on cite à titre d'exemple : Bejaia, Tizi ouzou, Batna, Alger...etc. d'un autre point de vue, elle s'installe dans les médias écrits et audiovisuels lors des informations, des émissions, des publicités.

Le berbère ou "Tamazight", de nos jours, est subdivisée en plusieurs dialectes isolés les uns des autres, tels que : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le chleuh, le rif, Tamazight du Moyen Atlas et les différents dialectes touaregs. La comparaison entre les différents dialectes amazighs reste un domaine peu abordé, cependant il est d'une grande importance dans le cadre de la standardisation de Tamazight.

2.3. La langue française

Langue qui rivalise avec la langue nationale dans beaucoup des domaines, car elle occupe toujours une place fondamentale dans notre société. Le français est officiellement considéré comme la première langue étrangère du pays, c'est la langue la plus controversée du paysage linguistique algérien, l'emploi de cette langue sur le plan national est en particulier un bilan de l'application du cadre réglementaire. Cette langue connaît une certaine Co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société.

La langue française est devenue langue étrangère enseignée à partir de la troisième année primaire, pour différentes raisons : techniques, sociolinguistiques et politiques, elle est renforcée à l'école algérienne et dans les activités

quotidiennes où la langue joue le rôle d'échange avec d'autres cultures, et en particulier avec la culture technologique indispensable au développement industriel et économique, elle a été introduite dans l'administration algérienne, ainsi l'implantation de cette dernière dans les institutions étatiques algériennes, on la rencontre aussi dans tous les secteurs: social, économique, éducatif, sportif, etc.

La majorité des Algériens sont des francophones, il y a des personnes qui parlent réellement le français dans la vie quotidienne, comme il y a aussi ceux qui utilisent le français dans des situations spécifiques, et enfin, il y a des gens qui ne le parlent pas, mais le comprennent.

La langue française sans être officielle, véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir.

3. Le statut de la langue française dans l'institution étatique algérienne

L'Algérie est exposée au français dans tous les domaines de la vie sociale, la langue française est employée le plus dans le parler des locuteurs. Que ce soit dans le système éducatif, dans la vie quotidienne, ou dans toutes les institutions, on peut dire que le français n'a pas pu disparaître du paysage linguistico administratif algérien, à titre d'exemple ; le journal officiel de la république algérienne est le seul document rédigé en langue arabe puis traduit ensuite en français, qui oblige toutes les institutions à traduire tous les documents officiels et administratifs.

Selon ROBILLARD Didier, le statut d'une langue est la « *position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions (ex : la langue de la religion sera très valorisée théocratie* »³

³ROBILLARD. Didier, 1997, " Cahiers de sociolinguistique", n° 8, Rennes 2, Paris, L'Harmattan, p 269.

Et pour DERADJI Yacine « *l'arabe est la langue d'impression et de rédaction du document. Alors que le français sert seulement de langue de rédaction qui, en complétant le document officiel, se voit souvent utilisé par l'administration comme outil de correction voire de vérification et de confirmation des données en arabe* »⁴

Il est vrai que la langue française a eu un statut de « langue étrangère », elle est reconnue comme une seconde langue dans l'enseignement, mais elle est spécifiquement désignée comme telle, dans la constitution ou les textes de loi d'un pays ou d'un état, elle est le moyen de communication écrite des instances officielles et de l'administration. C'est un statut privilégié et prestigieux.

Conclusion partielle

Dans cette partie, nous avons examiné quelques apparences de la réalité sociolinguistique de l'Algérie, à savoir les usages des différentes langues et leurs statuts dans la société algérienne, précisément, dans les institutions étatiques.

⁴ DERRADJI .Yacine, 2000, "Le français en Algérie", in " *Lexique et dynamique des langues*", Boeck Supérieur.p71.

Introduction partielle

Après avoir décrit le paysage linguistique de l'Algérie dans la partie précédente, celle-ci est consacrée à un bref exposé de quelques concepts théoriques clés relatifs à notre recherche qui vise une description sociolinguistique.

1. C'est quoi la sociolinguistique ?

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage assez récente, dont le père fondateur de cette discipline est le linguiste LABOV William « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* »⁵. Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de De SAUSSURE Ferdinand ; pour lui, ces derniers « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* ».⁶

Cette discipline est l'étude des rapports entre langage et société, elle s'intéresse aux variations sociales du langage qui constituent en quelque sorte son objet d'étude et fonctionnement social du langage, selon DUBOIS Jean « *la sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et éventuellement d'établir une relation de cause à effet* »⁷.

On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique, des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

Pour BOYER Henri « *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* »⁸

⁵ LABOV .William, 1976, "La sociolinguistique", Paris, édition De Minuit, p258.

⁶ LABOV.William, 1976,Op Cit, p 259.

⁷ DUBOIS. Jean, 1972, "Le dictionnaire de la linguistique", Paris, édition du seuil, Larousse-Bordas/HER.

⁸ BOYER. Henri, 1996, "Bulletin de la Société linguistique de Paris", Uzès : Éditions de la Capitelle, P 86.

MEILLET Antoine a reproché à ce dernier d'avoir explicitement négligé l'aspect social de la langue. D'après lui « *En séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure l'a privé de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* »⁹.

L'acceptation de la sociolinguistique en tant que science indépendante a pris beaucoup de temps, car elle a été longtemps assimilée à la linguistique ; dans la mesure où elle fait recours à sa méthodologie et ses concepts. La sociolinguistique a fait l'objet de polémique révoltée, qui a donné naissance à des définitions toute aussi multiples concrétisant des points de vue appartenant à des différentes linguistes.

La sociolinguistique s'intéresse par ailleurs aux multiples questions que posent les contacts de langues au sein des sociétés plurilingues : ces questions concernent par exemple la nature conflictuelle de tels contacts, les représentations et les attitudes susceptibles de peser sur la fonction de la langue au sein de la société.

2. Les r présentations

DURKEIM Émile (1858-1917) fut le premier à évoquer la notion de représentation qu'il appelait "collectivité". Cette notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Elle tire ses origines des sciences humaines, certaines de ces sciences à l'exemple de la psychologie sociale, l'ethnologie, la linguistique, la sociolinguistique et bien d'autres disciplines sont rattachées de nouveau à la notion de représentation. Cette dernière lui a attribué la signification d'une forme courante de connaissance, partagée par les membres de la même communauté sociale, qui contribue à une conception de la réalité commune. Les représentations désignent la façon commune chez les membres d'une communauté ce qui permet de les interpréter de la même manière.

⁹ MEILLET. Antoine, 1916, " *compte rendu du cours de la linguistique générale de F.DE.Saussure. Bulletin de la société linguistique*", Paris p.166.

Les représentations peuvent être aussi interprétées comme un ensemble des règles, sur lesquelles se base le comportement langagier, un guide qui détermine l'attitude sociale.

2.1. Les représentations sociales

Pour JODELET Denise « *une représentation sociale est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* »¹⁰.

Les représentations apparaissent alors déterminantes dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites de la communication. Les définitions traditionnelles chez les psychologues sociaux insistent sur trois aspects interdépendants qui caractérisent les représentations : leur élaboration dans et par la communication, la construction du réel et la maîtrise de l'environnement par son organisation « *Analyser une représentation sociale, c'est tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intergroupes* »¹¹.

PY Bernard , dans une tentative de définir les représentations sociales, déclare qu' « *une même représentation sociale peut exprimer une conviction, voire servir de maxime de comportement, ou plus modestement de simple référence ou de convention utile ou même nécessaire à l'interprétation de certains énoncés ou comportements* »¹². D'après ce linguiste, les représentations indiquent une simple image que les individus se font de la réalité, et de ce qui entoure leur vie au sein d'une société. Toutefois, elles remplissent le rôle de références qui justifient la prise de position d'un membre de la communauté vis-à-vis d'un fait, quel que soit sa nature.

¹⁰ JODELET. Denise , 1994, « *Les représentations sociales* », Paris, PUF, pp. 36-57

¹¹ BOUNARDI. Christine i, ROUSSIAU. Nicolas ,1999 , « *les représentations sociales* » Collection: Les Topos, Dunod ,p 72

¹² PY. Bernard, 2000, « *Une approche linguistique des représentations sociales* », in « *langage* » TRANEL, p.32.

Le travail de MOSCOVICI Pierre en 1961, rafraîchira la notion de représentations sociales. L'une des critiques qu'il formule envers celles-ci concerne la vision figée de la représentation que Moscovici considère inadéquate pour les sociétés contemporaines. Il veut envisager les représentations sous une forme plus dynamique et mobile avec l'idée qu'elles circulent toujours. De même, il insiste sur le caractère abstrait (image mentale) de la représentation sociale et qui vise à symboliser le réel. D'après lui, les signifiants dépassent leurs signifiés et ont du fait de nouveaux signifiants

« La représentation sociale est un processus d'élaboration perspective et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyance, idéologie) et leurs confère un statut cognitif permettant d'appréhender les aspects de l'intérieur des instructions sociales »¹³.

De ce point de vue, l'étude des représentations constitue un enjeu de taille, pour mieux comprendre certains phénomènes liés à la sociolinguistique

Les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière.

3. Les attitudes

Le terme " attitude" du latin "apititudo" est issu du domaine artistique, il désigne une manière de bien tenir le corps, ensuite, elle s'est développée pour marquer un état mental. Elle est définie en psychologie « *l'état mental et neurophysique déterminé par l'expérience et exerce une influence dynamique sur*

¹³ MOSCOVICI. Pierre, 1990, "Psychologie sociale" ,Edition PUF , Paris, P .361. 362.

l'individu en le préparant à agir d'une manière particulière à un certain nombre d'objets ou d'événements »¹⁴.

Le concept d'attitude est très populaire et il est utilisé de manière itérative dans des champs d'étude très divers. Une attitude peut être considérée comme la cause du comportement d'une personne à l'égard d'une autre personne ou d'un objet.

Cette notion s'est développée à partir des recherches de LOMBERT .W, sur la psychologie du bilinguisme au Canada, ressortit d'avantage aux théories et aux méthodes de la psychologie, alors que celle de représentation doit plus à l'étude contrastive et culturelle, et des identités et relèverait plutôt de concepts. L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

Pour CALVET Jean .Louis « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les lagunes ou une variété d'une langue, ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leurs attribuant des dénominations. Ces derniers révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard »¹⁵.*

Les deux notions, celle d'attitudes et celle de variations, toutes les deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre. L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe, alors que la variation est plus au moins neutre.

Le terme de variété désigne une position linguistique particulière et aussi des différences par rapport à d'autres variétés.

¹⁴ABRIC. Jean. Claude, 2004, " *Psychologie de la communication* ", théories et méthodes. Armand Colin Paris. 2^{ème} édition, p.26.

¹⁵ CALVET .Louis-Jean, 1993, " *La Sociolinguistique* ", Paris, PUF, 5^{ème} édition. p.46

4. Les variations

On ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie quotidienne. Un même individu, change d'usage, de variété, de langue, et ceci en circonstances de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, et surtout des conditions de production/réception.

Pour GADET Françoise « *certain sociolinguistes saisissent cette différenciation en parlant de variétés pour désigner différentes façons de parler, de variations pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie* »¹⁶. Selon DREYFUS Martine et JUILLARD Caroline, le code mixte connaît plusieurs variations « *en fonction des lieux, des interlocuteurs, des enjeux et des thèmes* », « *fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique* »¹⁷, elle s'intéresse à la norme. Les sociolinguistes s'intéressent principalement à l'emploi et aux usagers. Ils procurent différents classements pour présenter la variation. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquises, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses.

William confirme que certains linguistes ignorent l'étude du contexte social « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* »¹⁸. Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social.

5. La communauté linguistique

Il paraît de bonne méthode, pour la sociolinguistique, qui se propose d'étudier le rapport entre langues et sociétés, de s'interroger sur le lieu au sein duquel ce rapport est observable : la communauté linguistique. Il est clair en effet qu'il n'y

¹⁶ GADET. Françoise, 2003, "La variation sociale en français" Édition : Leuven, Paris, Peeters, P 7.

¹⁷ DREYFUS. Martine et JULLIARD Caroline, 2004, "Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités". Paris, Karthala, pp .358 . 654.

¹⁸ LABOV. William, 1976, *Op Cit*, 258.

a pas de coïncidence entre territoire géographique et pratiques linguistiques et on ne voit pas toujours à priori quelles observations pourraient mettre en évidence le sentiment de « communauté » qui fonde la communauté linguistique.

Le mot « communauté » est dérivé du mot « communal » qui explique le caractère de ce qui est commun. On appelle une « communauté linguistique » un groupe d'êtres humains ayant des comportements socioculturels différents utilisant la même langue et qui partage les mêmes règles. Autrement dit, un ensemble d'individus utilisant le même outil linguistique (langue ou dialecte) dans un but communicatif en suivant les mêmes normes.

BLOOMFIELD Leonard, le linguiste américain la définit comme suit

« La communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours (...) les membres d'une communauté linguistique peuvent parler de façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ; ou ils peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à comprendre les unes aux autres »¹⁹.

Selon le dictionnaire de linguistique « on appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux ».²⁰

Et la définition de la communauté linguistique selon LABOV William est « un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue »²¹. Il ajoute aussi « la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes »²².

Nous passons aux paroles de MARTINET André sur la communauté linguistique en la définissant ainsi « il y a langue dès que la communauté

¹⁹ BLOOMFIELD. Léonard, 1966, « *Le langage* », Paris, Payot, pp 45, 54.

²⁰ Dictionnaire de la linguistique Larousse borde / VUEF 2002.

²¹ LABOV .William, 1976, « *la sociolinguistique* », Paris, Éd de Minuit, p 338.

²² LABOV. William, 1976, « *Op Cit* », p 187.

s'établit (...) et qu'on a à faire à une seule et même langue tant que la communication est affectivement assurée »²³.

On peut dire qu'une communauté linguistique existe, dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les règles et normes de son emploi et de bon usage. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble, comme on peut trouver aussi qu'un même locuteur peut appartenir à plusieurs communautés linguistiques, ce locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes, qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme transgression des règles. Enfin, les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

6. L'identité

L'identité est devenue un concept majeur de plusieurs disciplines. Elle a été l'objet de diverses recherches, surtout psychologiques et sociologiques. L'identité d'un individu est l'ensemble des représentations sociales, des expériences et des projets d'avenir ; ainsi que l'image qu'a l'individu de lui-même et les comportements que le groupe attend de lui.

ERIKKSON Erik, l'identité de l'individu est le « *sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle* »²⁴. Dans la tradition Freudienne, l'identité est une construction caractérisée par des discontinuités et des conflits entre différentes instances. Ces deux conceptions parlent de l'identité comme d'une construction diachronique.

Cependant, l'identité d'un individu dépend fortement du milieu social auquel il appartient, qu'il soit professionnel ou autre. Aussi, c'est l'appartenance d'un individu à une catégorie sociale qui va déterminer son identité.

²³ MARTINET. André, 1969, "Le français sans fard". In: Revue française de pédagogie, volume 9, pp. 43-45

²⁴ERIKKON. Erik, 1972, " L'identité : perspectives développementales", éditions du Seuil. p13.

PIAGET Jean insiste sur la notion de socialisation de l'individu à travers une intériorisation des représentations sociales, principalement par le langage. Cette notion fait référence à la manière dont l'enfant prend conscience qu'il est un garçon ou une fille, et se construit une représentation de son rôle de genre. Cette construction dépend du sexe biologique mais aussi de la culture dans laquelle naît et évolue l'enfant, puis l'adulte.

7. Contact de langues

Actuellement, la présence de plusieurs langues sur un même territoire est un fait naturel ; cette situation est nommée contact de langues. Il est à noter que c'est WEINREICHE Uriel qui fut le premier à avoir utilisé le terme de contact de langues, et qui le définit comme une inclusion de « *Toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact de langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue ou plurilingue* »²⁵.

Le terme de contact de langues est employé pour toute situation où deux ou plusieurs langues coexistent communément sur le même territoire, et où les locuteurs sont amenés à employer alternativement ces différentes langues. Le dictionnaire de la linguistique définit le contact de langues comme suit : « *la situation humaine dans la quelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langue est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes.* »²⁶

Dans ce phénomène, le comportement langagier des individus subit l'influence et l'impact de la coexistence de plusieurs langues, ce qui a causé spontanément, le phénomène du bilinguisme chez les locuteurs au sein de la même communauté linguistique. Donc, l'individu fait face à un environnement qui l'encourage à adopter une attitude répondant à la situation sociale à laquelle il est confronté.

²⁵ WEINREICH. Uriel, 1999, «Unilinguisme et multilinguisme », Editions Nathan, p 66.

²⁶ Dictionnaire de la linguistique Larousse borde / VUEF 2002

De ce contact de langues résultent des phénomènes très variés et distincts. Ces phénomènes ont fait l'objet d'étude de multiples investigations, et constituent de ce fait un thème vivement débattu par diverses disciplines et par plusieurs chercheurs et linguistes.

En général, le phénomène de contact de langues n'a pas une définition arrêtée, sur laquelle nous pouvons nous baser pour le nommer. Par contre, nous arrivons à le saisir à travers ce qu'il engendre comme phénomène, parmi les quelles on peut aborder: l'insécurité linguistique, le bilinguisme, et multilinguisme, ...etc. Ces faits sont considérés au départ comme une réaction nécessaire pour se faire comprendre.

8. L'insécurité linguistique

C'est à LABOV William que l'on attribue la notion d'insécurité linguistique. Dès 1973, il exposait que les New-yorkais « *sont convaincus qu'il existe une langue "correcte", qu'ils s'efforceront d'atteindre dans leurs conversations soignées* », confirmant ainsi la relation que les locuteurs établissaient entre la langue qu'ils appréciaient être correcte et leur usage propre ; entre la représentation d'une norme par rapport à l'autre.

Les études portant sur l'insécurité linguistique fixent sur une grande partie attribuée à la correction de la langue par ceux qui possèdent la langue dominante, pour W. LABOV, l'insécurité linguistique est

« La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale »²⁷.

Et pour CALVET « *On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme* » ; il ajoute « *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de*

²⁷ LABOV. William, 1976, *Op Cit*, p 201.

parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas »²⁸.

Par ailleurs, des études effectuées à Norwich, en Angleterre, montraient dès 1972 que l'insécurité linguistique est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. À titre d'exemple, les femmes auraient plus tendance à signaler qu'elles ont mal prononcé tel ou tel mot.

9. Le bilinguisme

Le bilinguisme, une notion qui paraît aussi facile à définir en disant qu'elle est constituée de deux parties : « bi- » préfixe signifiant deux, et « -lingue » qui désigne langue ; donc, pour cela le bilinguisme signifie le recours à deux langues, si bien qu'on pourrait utiliser une autre langue que sa langue maternelle avec autant de précision, de nuances et d'aisance est peut-être une idée séduisante, mais pas une réalité, ou peut signifier la faculté de faire usage de deux langues différentes, soit par un individu ou par tout un groupe social. Ce qui a mené à distinguer entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme social.

Le bilinguisme qu'il soit social ou individuel, peut signifier selon certains linguistes, une maîtrise parfaite de deux langues, autrement dit, une connaissance identique de deux langues. Ainsi pour BLOOMFIELD Léonard, un locuteur est considéré bilingue lorsque ce dernier possède « *la compétence d'un locuteur natif dans deux langues* »²⁹.

Le bilinguisme est commun dans le monde, dans chaque pays, des locuteurs recourent à deux et même plusieurs langues pour exprimer, communiquer, extérioriser leurs pensées, leur désirs, leurs sentiments...etc., autrement dit, les communautés linguistiques en réaction toujours les unes avec les autres. Cela conduira forcément les individus à réaliser des échanges dans de nombreux domaines linguistiques, de ce fait, la présence de plusieurs langues au cœur de la même société est le résultat de ces échanges.

²⁸ CALVET. Louis-Jean, 1993, *Op Cit*, p.50.

²⁹ BLOOMFIELD. Léonard, 1966, « *Le langage* », Paris, Payot, p 39.



A cette conception, s'opposent plusieurs linguistes qui, de leurs côtés, définissent le bilinguisme comme un simple recours à deux langues dans ce propos, LUDI Georges et PY Bernard déclarent :

« Nous ne considérons pas le bilinguisme comme une maîtrise parfaite et égale de deux langues, mais comme la faculté de recourir à deux langues ou plusieurs langues dans des circonstances variables et selon des modalités diverses »³⁰

Conclusion partielle

Pour conclure, nous pouvons dire que les représentations forment un mode de connaissances propre à une société donnée où nous pouvons remarquer plusieurs façons de saisir le monde concret qui y existe. Elles tentent de construire une réalité intelligible et commune à un groupe social, elles s'appuient sur la subjectivité de l'individu qui la formule, de la réalité de l'objet et du système social qui encadre la relation sujet/objet.

³⁰ LUDI .Georges et PY. Bernard, 1986, "être bilingue", Berne, Lang, p13.

Introduction partielle

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé dans la première partie la situation sociolinguistique de l'Algérie, puis dans la deuxième partie, nous avons mis le point sur la définition de quelques notions relatives à la sociolinguistique en se référant à certaines théories et travaux.

Dans ce second chapitre, nous allons aborder dans la première partie les considérations méthodologiques choisies dans la réalisation de notre thème de recherche, l'outil et méthode d'investigation dont nous nous sommes servies, ainsi que la présentation du lieu d'enquête, l'échantillon et le moyen de la collecte des données qui est le questionnaire. Relatif à nos objectifs visés, la manière de l'élaboration du questionnaire, le déroulement de l'enquête et présentation de l'institution concernée, pour conclure avec l'analyse et l'interprétation des résultats.

1. Outils et méthodes choisies

La méthode est considérée comme un ensemble organisé d'opérations afin d'atteindre un objectif bien précis. Elle peut correspondre à la manière d'envisager et d'organiser une recherche, donc c'est une façon de préparer et de planifier un travail.

Alors, toute recherche, toute analyse de situation peut se faire à l'aide d'une ou plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien définie qui est l'enquête.

Concernant la méthodologie du travail qui doit être justifiée et argumentée, en fonction du thème choisi et les objectifs tracés, deux types d'enquêtes : une enquête de type qualitatif, et une enquête de type quantitatif.

1.1. L'enquête

Toute étude se fait à l'aide d'une ou plusieurs méthodes. La notre est une méthode bien déterminée, qui est l'enquête.

SINGLY François définit l'enquête comme « *un instrument de connaissances du social (...), Elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* »³¹

Donc, le but d'une enquête est de recueillir des données pour les analyser. Une fois l'enquête finie, commence le travail de découpage, de classement, d'interprétation Le choix est défini au départ afin d'accomplir un entretien, une observation, ou un questionnaire qui doivent être bien réfléchis, car les visées de ces techniques sont différentes. On n'obtient pas les mêmes résultats tant qu'on ne vise pas les mêmes données.

Selon GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin « *réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »³². Elle doit être définie comme une interrogation particulière portée sur des enquêtés, afin de généraliser, sans que l'enquêteur modifie la situation dans laquelle il agit en tant que telle. Néanmoins, l'enquête passe par trois étapes : l'analyse, l'observation et enfin l'explication. Cela lui donne une certaine rigueur afin qu'elle soit un outil considérable pour chaque recherche.

BOURDIEU Pierre résume ainsi

*« laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi des gens de connaissance ou des gens auprès de qui ils pouvaient être introduits par des gens de connaissance. La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication " non violente " »*³³

La décision est prise, et sans revenir sur la contrainte matérielle propre à ce genre de travail, les choix doivent être arrêtés, concernant le lieu, le choix

³¹ SINGLY De François, 1992, "L'enquête et ses méthodes " : le questionnaire, Nathan. Coll, 128, Paris, P.28

³² GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, 2010, "Les enquêtes sociolinguistiques", théories et pratiques (6eme édition) p.06

³³ BOURDIEU Pierre, 1993, "La situation d'enquête et ses effets.", Paris, Éditions du Seuil, collection Points, p.1395

final de l'échantillon, les questionnaires, le type d'enquête, le répertoire des formes de discours, les indications à consigner, le calendrier, etc.

L'enquête se fait selon des principes méthodiques, pour découvrir son terrain : les locuteurs qu'on va interroger, leurs centres d'intérêt, leurs ressemblances et leurs différences.... Les conséquences de l'enquête devront être soigneusement notées (ceci est particulièrement significatif pour toutes les enquêtes d'opinion, les enquêtes sur les comportements, les attitudes, les représentations, etc.

L'enjeu de ces enquêtes n'est pas le résultat obtenu, mais la démarche suivie, la manière dont on mène notre enquête, notre cohérence et notre pertinence. Le travail s'apparente plus à une pré-enquête puisqu'il s'agit d'un premier pas vers le "terrain".

1.1.1. Notre enquête

Nous avons choisi l'enquête comme méthode d'investigation scientifique dans la réalisation de ce présent mémoire. Notre enquête s'est déroulée précisément dans le siège de la wilaya de Bejaia, du 23/03/2017 au 03/04/2017, où nous avons distribué des questionnaires à travers lesquels nous avons essayé de déterminer et de dégager les représentations et les attitudes sociolinguistiques qui se manifestent par les fonctionnaires de cette institution à l'égard de la langue française.

1.2. L'échantillon

Selon le dictionnaire illustré, LAROUSSE, « *l'échantillon est une fraction représentative d'une population ou d'un ensemble statistique* »³⁴. A vrai dire, l'échantillon représente à la fois, un groupe d'une population et l'ensemble de cette dernière.

³⁴ *Le dictionnaire illustré*, Larousse, 2009

1.2.1. Notre échantillon

En vue d'une étude quantitative et qualitative, nous procédons par l'action selon laquelle résulte l'échantillon, une fois le choix de l'enquête fait, il fallait interroger le public ciblé qui va être enquêté dans le but de répondre aux questions posées, et d'examiner les hypothèses proposées. Notre public sont des administrateurs du siège de la wilaya de Bejaia, hommes et femmes âgés de 25 à 60 ans.

2. Le questionnaire

Après avoir constitué l'échantillon qui répond à la technique d'investigation, nous avons choisi la technique dite questionnaire qui, selon CALVET Jean Louis et DUMENT Pierre «*occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à la contribution par le sociolinguiste* »³⁵

Le questionnaire est considéré comme un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est donc l'un des outils les plus importants à travers lesquels les buts de l'enquête peuvent être atteints : d'une part, il sert à aider, à motiver et inciter sur l'enquêté afin qu'il parle, d'autre part, il nous permet d'avoir des informations précises.

Notre travail est un questionnaire présenté aux enquêtés, dans le but de collecter des informations qui permettent d'obtenir des analyses statistiques qui sont les travaux préparatoires, dont le rôle est très important.

Nous avons réalisé un questionnaire simple, précis et concis. On l'a testé avant d'être retenu définitivement et avant de passer à l'enquête : "la pré-enquête". (Le test du questionnaire est indispensable dans la mesure où il permet de déceler, modifier et de corriger les questions mal posées, ainsi, elle nous a permis d'évaluer l'émotivité des questions quelles soient fermées, semi fermées ou ouvertes).

³⁵ CALVET Louis-Jean et DUMENT Pierre.1999, *l'enquête sociolinguistique*, p15

2.1. Les formes du questionnaire

Dans un questionnaire, on distingue généralement des questions qui visent un prélèvement qualitatif et d'autres qui ont un trait avec la forme qui a une visée quantitative.

Le questionnaire peut se présenter sous deux formes : une forme structurée et une forme non structurée :

2.1.1. Le questionnaire structuré

Est composé de questions fermées ou semi-fermées : les personnes interrogées doivent choisir une ou plusieurs réponses entre les réponses formulées à l'avance par le rédacteur du questionnaire (réponse positive ou négative).

2.1.2. Le questionnaire non structuré

Comprend exclusivement des questions ouvertes : l'enquêté répond comme il le désire, car le sujet est invité à répondre librement.

2.2. Notre questionnaire

Pour mener notre travail qui porte sur l'analyse des représentations de la langue française au sein d'une institution étatique (cas de siège de la wilaya de Bejaia), nous avons mené une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon, appuyant sur les résultats des 100 exemplaires du questionnaire que nous avons fait passer aux administrateurs de cette institution, et dont nous avons pu récupérer seulement 52 exemplaires. Nous optons pour la technique du questionnaire en vue d'une étude quantitative et qualitative, ce qui fait que nous débutons avec des questions de catégorisation, dites fermées telles que l'âge, sexe, région..., ensuite nous soumettons nos enquêtés à des questions révélatrices de leurs choix en les incitant à les justifier.

Nous avons posé des questions précises pour exiger aux enquêtés des réponses aussi précises, elles sont directes afin d'avoir des informations sur la nature des difficultés confrontées par les administrateurs en matière de production écrite.

Le questionnaire comprend 09 questions destinées à identifier et classer le locuteur en fonction de certains paramètres, il est composé de questions fermées dont les réponses sont fixées (questions de fait): Par exemple (l'origine, l'âge, le niveau d'instruction ...), puis aux questions qui ont été formulées de façon à provoquer le sujet par des types de discours déterminés aux pratiques langagières (questions d'opinion). Pensez-vous que le français a un meilleur statut que les autres langues ? Dans les deux cas expliquez-vous.

Le classement du questionnaire ne se fait pas au hasard, il est par contre l'un des éléments principaux afin que le questionnaire soit bien construit.

3. L'administration/ l'Etat

Le mot "administration " désigne l'ensemble des activités dont le but est de répondre aux besoins d'intérêt général de la population (ordre public, bon déroulement des services publics...).

L'administration est soumise pour la plupart de ses activités à un document administratif (actes et contrats administratifs par exemple), afin de mener ses activités, l'administration dispose des moyens définis : les prérogatives du pouvoir public, il s'agit de la capacité de commandement que ne détiennent pas les personnes normales, mais qui permet à l'administration d'imposer sa volonté acquise par le pouvoir exécutif dont elle dépend, par exemple lorsque l'administration prend une décision à l'encontre d'un administré.

L'État est une réalité historique et une construction théorique. Le juriste Carré de Malberg confirme que l'Etat est « *fixée sur un territoire propre et possédant une organisation d'où résulte pour le groupe envisagé dans ses rapports avec ses membres une puissance suprême d'action de commandement et de coercition* »³⁶, c'est-à-dire de la règle de droit et de l'emploi de la force publique. Comme il confirme aussi la double acception de la notion d'État, qui

³⁶ Le juriste carré de Malberg dans ses contributions à la théorie générale de l'Etat 1921 <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/qu-est-ce-que-etat.html0>.

correspond à un mode d'organisation sociale territorialement défini et à un ensemble d'institutions.

4. Présentation de l'institution «Siege de la Wilaya de Bejaia »

Les institutions étatiques se caractérisent par l'exercice de fonctions dites régaliennes à l'intérieur, ces fonctions concernent l'édiction des normes (législation, réglementation), elles concernent la diplomatie et la force armée.

Le "Siege de la Wilaya" est une assemblée délibérante, de proposition et d'intervention au niveau de tous les secteurs comme l'éducation (aide pour les grosses réparations d'écoles) les activités sportives, transport publics, santé sécurité... au niveau des chemins de la wilaya de Bejaia , autrement dit l'aide aux communes, l'aide aux mouvements associatifs, sportifs, culturels....

La collaboration des membres de l'institution et les élus ne doit pas être réduite dans le cadre protocolaire, bien au contraire ils doivent engager des réflexions pour le développement de la wilaya pour des projets structurants, aussi comme nous l'avons signalé, il consiste à militer plus de programmes et de projets, et aux attentes de la population. La fonction étatique principalement préserve l'ordre public, ainsi l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Introduction partielle

Dans cette partie nous nous proposons d'étudier les représentations de la langue française à travers les pratiques langagières des administrateurs du siège de la wilaya de Bejaia.

Notre analyse essaie de mettre en valeur les facteurs qui influencent les représentations et l'intérêt à la langue française, car les motivations se forment dans le contexte de la coexistence linguistique et sociale qui les caractérise. En d'autres termes, nous allons voir quelle interaction existe entre les représentations des enquêtés et la langue française, quel est le rôle joué par ces représentations pour appréhender la langue française.

Cependant, dans cette partie analytique, chaque élément doit être examiné en détail, catégorisé et corrélé à un ensemble. Notre travail ne s'arrête pas là ; de point de vue méthodologique doit être, en cohérence avec le cadre théorique. Donc l'objectif de cette étude est de rendre compte des représentations et leurs positionnements par rapport à l'utilisation de la langue française au sein de l'institution publique.

1. Analyse et interprétation des données recueillies

Nous commençons notre analyse de questionnaire par la présentation des résultats d'enquête dans des différents tableaux et différentes figures, ces derniers présenteront des statistiques et des données recueillies auprès des administrateurs du siège de la wilaya de Bejaia, ensuite nous tenterons de les exposer, commenter et d'interpréter les résultats obtenus.

1.1. Présentation des données du questionnaire

D'abord, On va exposer les données que nous avons recueillies, à travers notre questionnaire dans les tableaux suivants :

Nous allons présenter les réponses de 52 enquêtés sous formes de symboles et de lettres :

Symboles	lettres
(+) : oui	(k) : la langue kabyle.
	(A) : la langue arabe.
(-) : non	(F) : la langue française.
	(An) : la langue anglaise.
	(M) : moyen.
(*) : Autres réponses	(N) : nul.
	(B) : bon.
	(AN) : anglais
	(BL) : bilingue
	(TR) : trilingue
	(U) : université
	(S) : secondaire.
	(C) : collège.

Tableau (01) : récapitulatif des questionnaires de nos enquêtés

Les composants	Les enquêtés												
	E01	E02	E03	E04	E05	E06	E07	E08	E09	E10	E11	E12	E13
Sexe féminin	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Sexe masculin													
Age de 25 à 40	+				+				+	+			
Age de 40 à 55		+	+			+	+	+			+	+	
Age de 55 et plus				+									+
Demeure urbaine	+	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+
Demeure rurale								+	+				
Niveau d'étude	C	C	S	S	U	S	S	U	S	U	U	U	U
Langue d'enseignement	BL	BL	BL	A	A	A	A	A	F	BL	BL	F	F
Langue maternelle	B	B	B	B	B	B	B	F	B	A	A	B	B
La Langue employée dans les documents Administratifs	BL	F	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL
La langue orale au sein de l'institution	TR	TR	TR	TR	TR	TR	B	B	A	F	A	B	B
langue utilisée est-elle obligatoire ou un choix	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Maitrise de la langue française	M	B	M	B	B	B	B	B	B	B	B	M	B
La langue préférée	F	F	F	F	AN	AN	F	F	F	F	F	F	F
Le français a un meilleur statut que les autres langues	+	+	+	+	+	+	+	*	-	+	-	*	+

	Les enquêtés												
Les composants	E14	E15	E16	E17	E18	E19	E20	E21	E22	E23	E24	E25	E26
Sexe féminin	+	+	+	+	+								
Sexe masculin						+	+	+	+	+	+	+	+
Age de 25 à 40													
Age de 40 à 55	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Age de 55 et plus													
Demeure urbaine						+	+	+	+	+	+	+	+
Demeure rurale	+	+	+	+	+								
Niveau d'étude	U	S	S	S	S	S	S	S	U	S	S	S	S
Langue d'enseignement	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	A	BL	BL
Langue maternelle	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	BA	B	B
La Langue employée dans les documents Administratifs	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL	BL
La langue orale au sein de l'institution	B	TR	TR	TR	TR	B	B	TR	TR	TR	B	TR	TR
langue utilisée est-elle obligatoire ou un choix ?	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Maitrise de la langue française	B	B	B	B	B	M	B	B	M	B	N	B	B
La langue préférée	AN	F	F	F	F	AN	AN	AN	F	F	F	F	F
Le français a un meilleur statut que les autres langues	+	+	+	*	-	*	*	-	*	+	+	+	+

	Les enquêtés												
Les composants	E27	E28	E29	E30	E31	E32	E33	E34	E35	E36	E37	E38	E39
Sexe féminin													
Sexe masculin	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Age de 25 à 40	+	+	+	+		+	+						
Age de 40 à 55									+	+	+	+	+
Age de 55 et plus					+			+					
Demeure urbaine	+					+		+	+	+	+	+	+
Demeure rurale		+	+	+	+		+						
Niveau d'étude	C	U	U	S	U	U	S	S	S	S	U	U	S
Langue d'enseignement	F	A	F	A	A	A	BL	BL	BL	BL	BL	A	BL
Langue maternelle	B	B	B	B	B	A	A	B	B	B	A	BF	BF
La Langue employée dans les documents Administratifs	A	F	F	F	BL	BL	BL	BL	BL	BL	F	BL	BL
La langue orale au sein de l'institution	F	TR	TR	F	A	A	B	B	B	A	TR	TR	TR
langue utilisée est-elle obligatoire ou un choix	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-
Maitrise de la langue française	B	B	B	B	M	B	M	N	B	B	B	B	B
La langue préférée	F	F	F	F	F	A	B	A	B	B	A	F	F
Le français a un meilleur statut que les autres langues	+	+	+	+	*	-	+	*	+	+	+	-	*

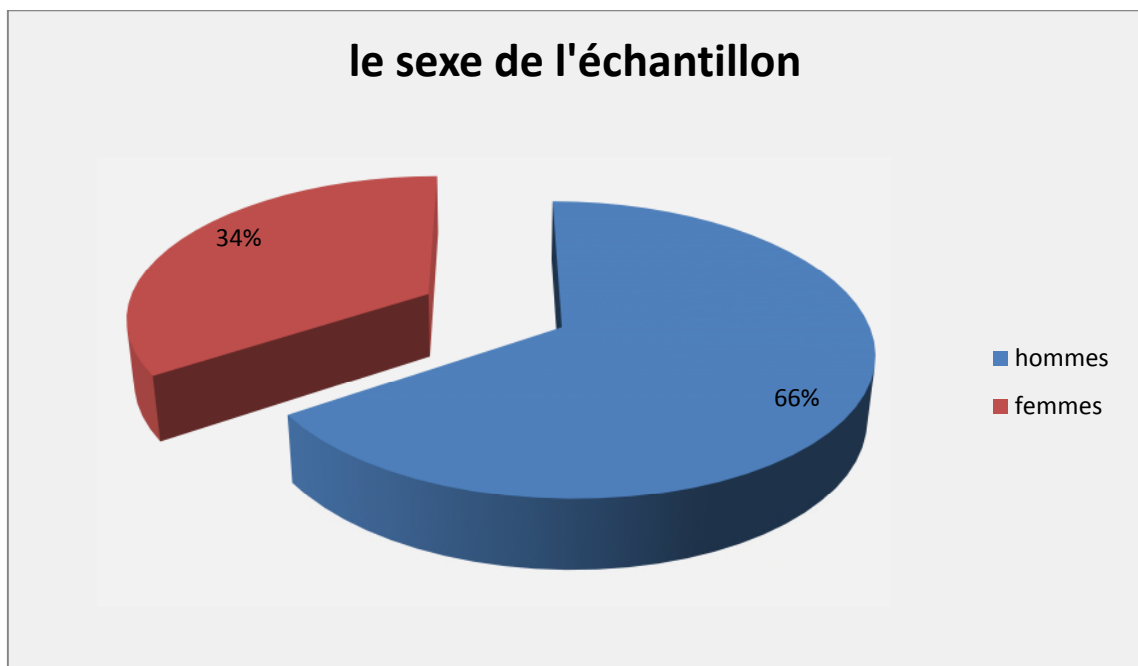
	Les enquêtés												
Les composants	E40	E41	E42	E43	E44	E45	E46	E47	E48	E49	E50	E51	E52
Sexe féminin													
Sexe masculin	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Age de 25 à 40													
Age de 40 à 55	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Age de 55 et plus													
Demeure urbaine	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Demeure rurale													
Niveau d'étude	S	S	S	S	U	S	U	S	S	U	U	S	S
Langue d'enseignement	A	BL	BL	A	BL	BL	A	BL	BL	BL	BL	BL	BL
Langue maternelle	F	A	F	B	B	B	B	A	A	BA	BF	BF	BA
La Langue employée dans les documents Administratifs	A	BL	BL	BL	BL	F	F	BL	BL	F	BL	F	BL
La langue orale au sein de l'institution	F	A	TR	TR	A	F	TR	TR	B	B	B	TR	A
langue utilisée est-elle obligatoire ou un choix	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	+
Maitrise de la langue française	M	M	N	B	B	N	B	B	B	B	B	B	B
La langue préférée	F	F	AN	F	AN	F	F	AN	F	F	AN	AN	F
Le français a un meilleur statut que les autres langues	+	+	+	+	*	*	-	+	+	*	+	+	+

1.2. Sexe des enquêtés

Tableau synthétique 2 : représente le sexe d'échantillon

Sexe	Féminin	Masculin
nombre	18	34
pourcentage	35%	65%

Représentation graphique 01



Le public visé est un ensemble hétérogène d'administrateurs, il est constitué de 52 fonctionnaires dont 34 hommes, qui sont les plus dominants par rapport aux femmes 18, comme nous pouvons le remarquer sur la représentation graphique et le tableau (01), la répartition entre les deux sexes est différente, cela est dû, peu être à l'intérêt que portent les hommes à ce domaine où ils occupent des postes de responsabilité, le droit, la gestion, la finance... etc, et leur capacité

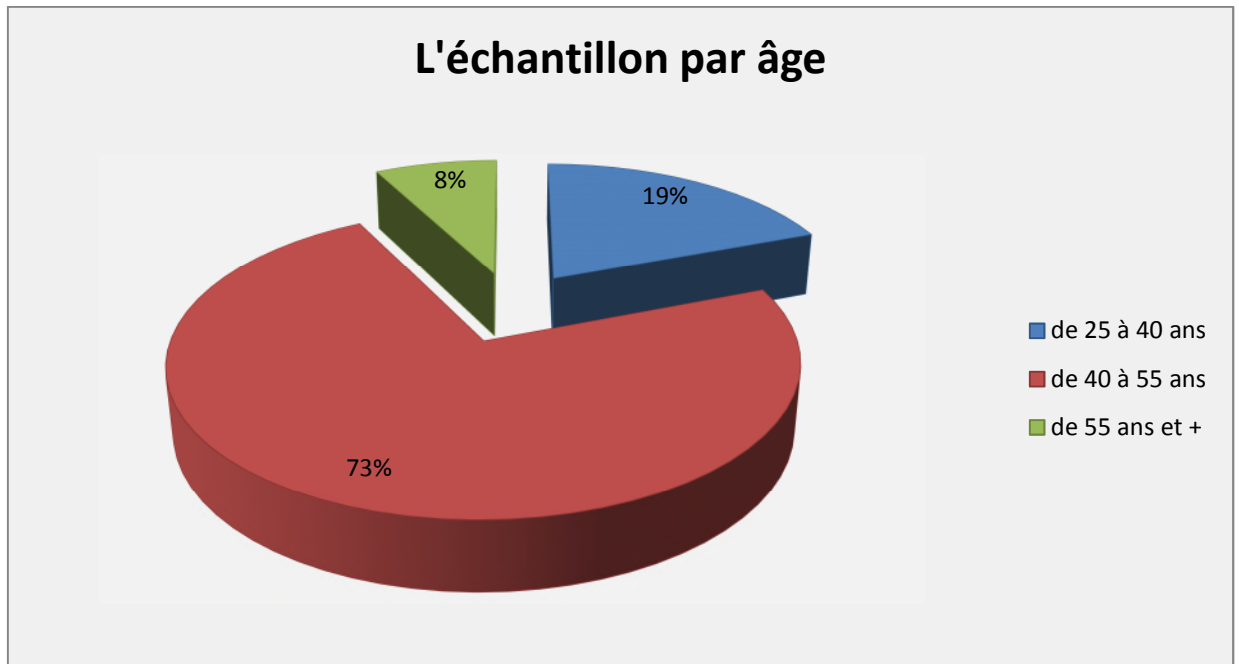
à un poste de responsabilité . En revanche, l'enseignement est plus adéquat comme emploi pour une femme. En Algérie la fonction d'enseignement est largement féminisée ce qui explique le décalage du pourcentage. Cette orientation est souvent dictée par la société en partie, elle aboutie pour des raison sociologiques à une division sexuée des études et des postes de travail. Les représentations consensuelles et implicites du féminin/masculin véhiculées par la société témoignent que la majorité des femmes se penchent vers les domaines enseignement, médecine...

1.3. L'âge des enquêtées

Tableau synthétique 03 : représente l'âge de nos enquêtés, sexe féminin et sexe masculin

	Les enquêtés		
	De 25 à 40 ans	De 40 à 55 ans	De 55 ans et plus
Féminin	04(07 %)	12(23%)	02(04%)
Masculin	06(12%)	26(50%)	02(04%)
Total	10(19%)	38(73%)	04(08%)

Représentation graphique 02



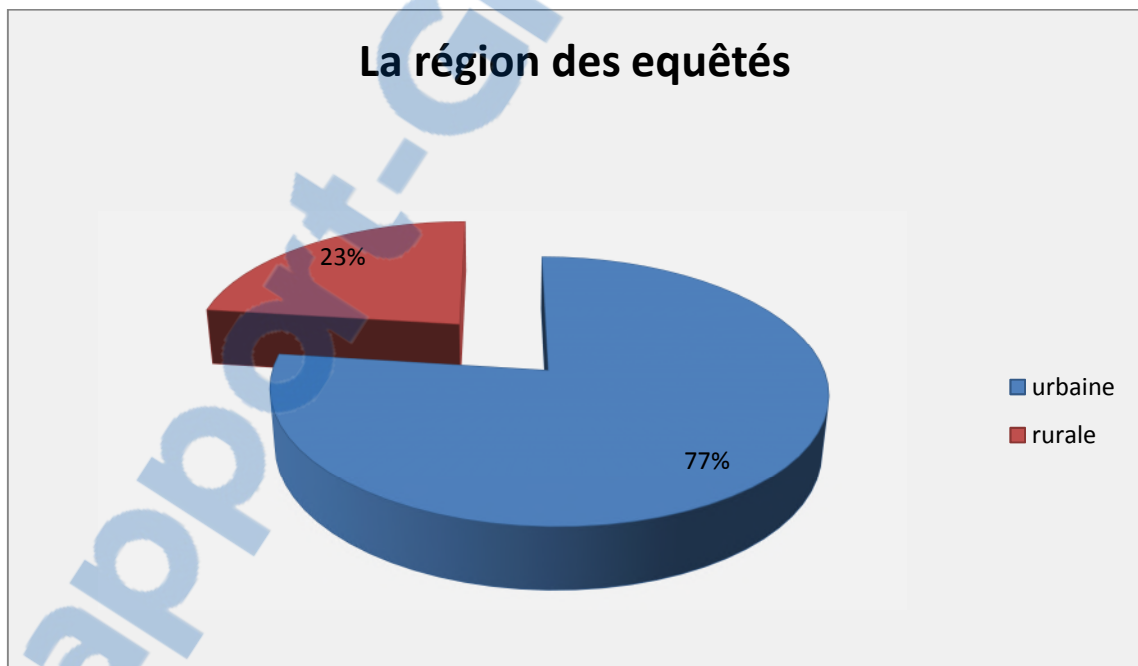
D'après la graphie (02), nous constatons que la variable d'âge est loin d'être homogène, l'âge de la majorité des enquêtés varie entre 40 et 55 ans, à raison de 73% dont 12/18 femmes contre 26/34 des hommes, en outre nous remarquons un nombre très réduit des administrateurs âgés entre 25 et 40 ans d'un taux de 19 %, ainsi 08% pour les fonctionnaires âgés de 55 ans et plus, cela est dû probablement renvoi aux anciens administrateurs et ils ne recrutent pas des gens diplômés.

1.4. Demeure urbaine / rurale

Tableau synthétique 04 : représente la résidence des enquêtés

Sexe	Urbaine	Rurale
Féminin	11(21%)	07(14%)
Masculin	29(56%)	05(09%)
Total	40(77%)	12(23%)

Représentation graphique 03



En croisant ces données avec la variable sexe, nous obtenons des résultats suivants : sur un total de 77% des administrateurs qui demeurent en ville, il y a 56% des hommes et 21% des femmes. 23% des administrateurs demeurent à la campagne, dont le pourcentage le plus élevé chez les femmes 14% contre 09 % chez les hommes, nous constatons que proportionnellement par rapport au

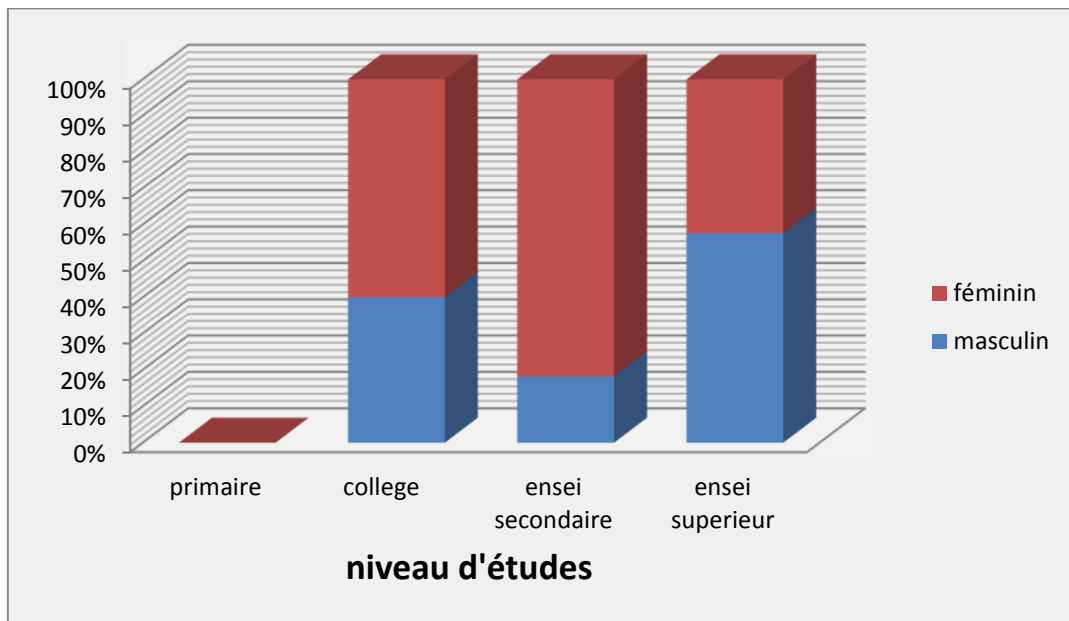
nombre total des personnes, les résultats semblent être d'une manière assez déséquilibrée, la majorité des enquêtés sont d'origine urbaine cela montre deux possibilités, peut être que c'est là où la population est la plus nombreuse car il y a beaucoup d'avantages à y vivre: écoles, hôpitaux, crèches, etc. Sinon, les habitants de la ville préfèrent aux postes de travail plus pratiques (bureaux, éducation, administration, les usines, les ateliers, etc.), or que les habitants de la zone rurale qui présentent un pourcentage faible préfèrent des métiers traditionnels (artisanat, poterie, agriculture, la ferme, etc.)

1.5. Niveau d'études

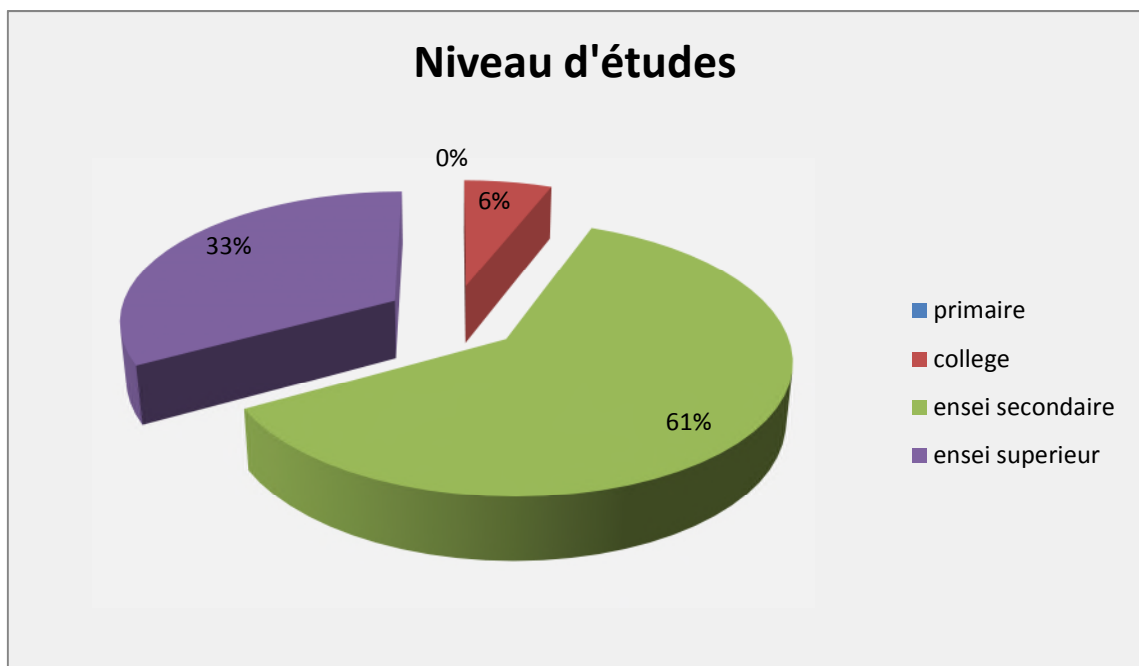
Tableau synthétique 05 : présente le niveau d'instruction de nos enquêtés

sexe	Primaire	Collège	Secondaire	Université
Féminin	00	02(04%)	09(17%)	07(14%)
masculin	00	01(02%)	23(44%)	10(19%)
Totale	00	03(6%)	32(61%)	17(33%)

Représentation graphique 04



Représentation graphique 05



Comme nous pouvons le constater à travers le tableau et la graphie (5), la sélection du corpus était aléatoire, nous avons pris en considération la variante du sexe (comme on la déjà illustrée précédemment), sinon le nombre des enquêtés qu'on a pris comme échantillon varie sur les 3 niveaux d'études : collège, enseignement secondaire et enseignement supérieur, sachant qu'aucun administrateur a mentionné le niveau primaire.

Nous pouvons voir que :

-La réponse par : « niveau primaire », n'a été choisie par aucun enquêté des deux sexes 00%

-La réponse par : « niveau collège » a été choisie par un seul homme 01/34 et deux femmes 02/18. ce qui donne 06%.

-Pour la réponse : « niveau secondaire » c'est la plus fréquente, elle a été choisie par la majorité de nos enquêtés 23 hommes sur 34 et choisie par 09 femmes sur 18, ce qui représente le taux de 61%.

-Et la réponse par : « niveau supérieur » vient en 2^{ème} lieu après le niveau secondaire, qui a été choisie par 07 femmes sur 18, contre 10 hommes sur 34 c'est-à-dire, 33%.

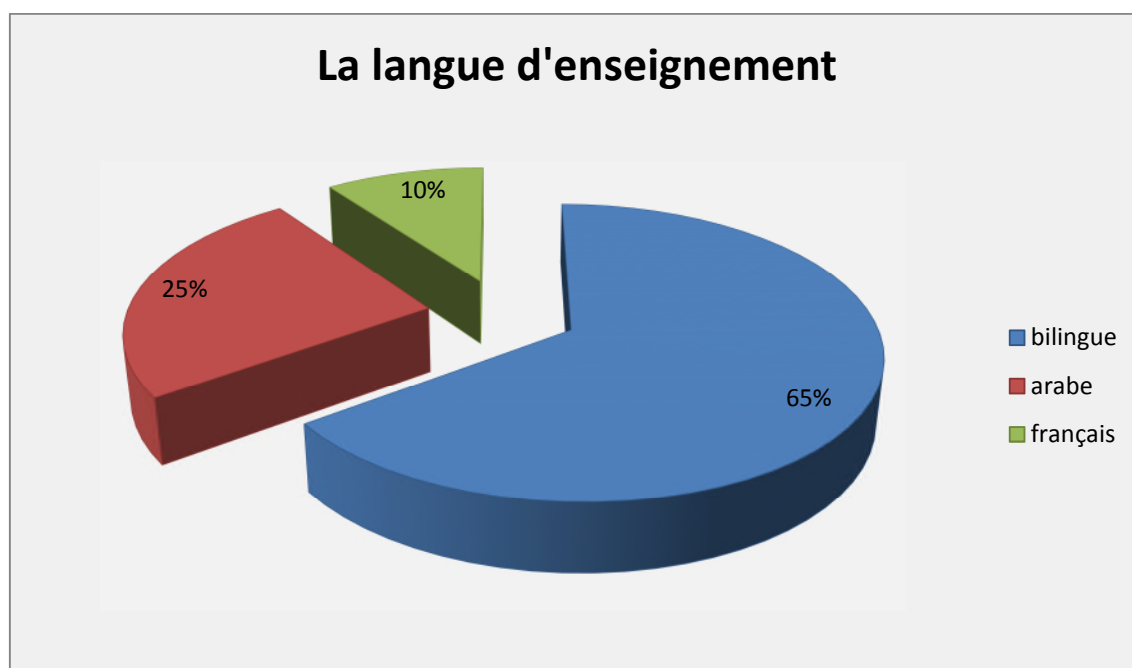
En revanche, nous constatons que le niveau des administrateurs du siège de la wilaya de Bejaia, est un niveau un peu bas par rapport aux autres administrations telles que les établissements d'éducation, les banques, les directions des impôts, etc. Cela est dû probablement à leur poste de travail qui n'exige pas un niveau élevé, on ne peut pas recruter des diplômés pour des postes qui ne demandent pas une licence ou bien un diplôme.

1.6. Langue(s) d'enseignement

Tableau synthétique 06 : représente la/les langue(s) de leur enseignement

Sexe	Arabe	Français	Bilingue
Féminin	5(10%)	3(6%)	10(19%)
Masculin	8(15%)	2(4%)	24(46%)
Totale	13(25%)	5(10%)	34(65%)

Représentation graphique 06



D'après les résultats obtenus, nous constatons que le pourcentage obtenu du croisement de la variable sexe avec les trois propositions sont d'une grande différence, on trouve que la majorité d'administrateurs, leur enseignement était

en bilingue (arabe et français), ils ont eu le même programme durant tout l'enseignement secondaire à raison de 65%, par contre l'enseignement en arabe d'après les réponses de nos enquêtés nous trouvons 25 %, car l'enseignement au collège était pris en charge par la langue arabe, ainsi cette dernière, est la langue d'enseignement de certaines filières dans le cursus universitaire, et enfin on trouve que l'enseignement en langue française n'est mentionné que par peu d'administrateurs dont 3/18 des femmes ce qui donne un taux de 06 %, contre 02/34 pour hommes, c'est-à-dire 04 %, ils confirment que cette langue était très utile pour poursuivre leurs études et ils ne peuvent pas ignorer de la langue française.

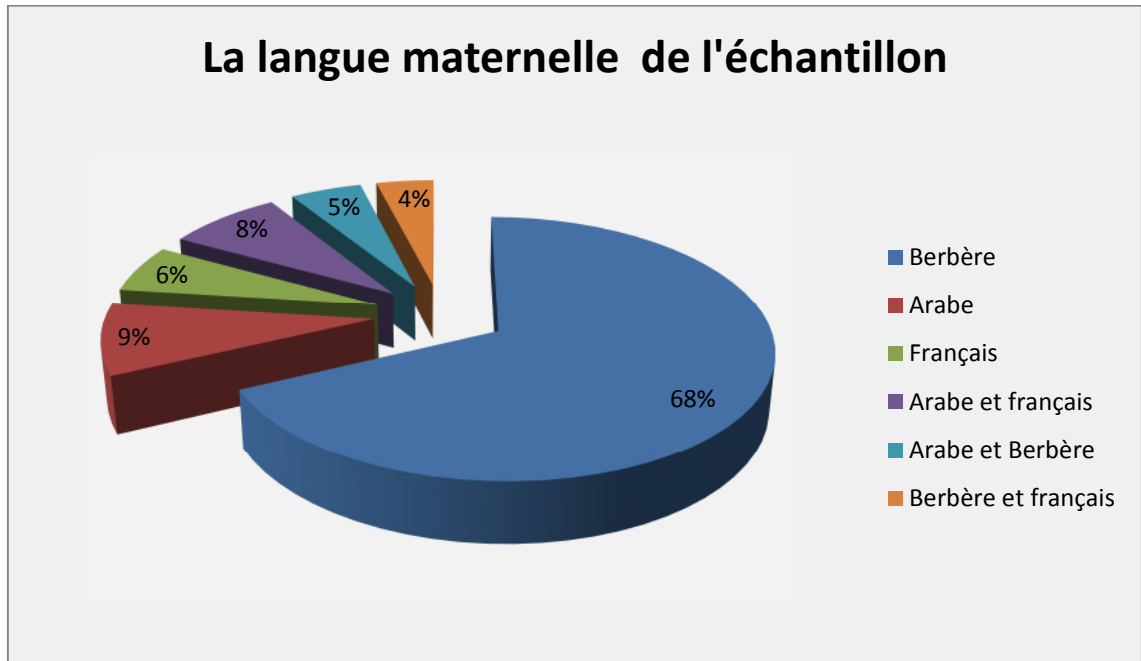
1.7. La langue maternelle

L'enquête a été faite dans une région berbérophone, la wilaya de Bejaia, nous avons trouvé des cas de bilinguisme, dont nous essayerons d'expliquer à travers ces deux schémas.

Tableau synthétique 07: présente la langue maternelle de l'échantillon

Sexe	Berbère	Arabe	Français	Arabe français	Arabe berbère	Berbère français
Féminin	15(29%)	02(04%)	01(02%)	00(00%)	00(00%)	00(00%)
Masculin	20(39%)	03(5%)	2(04%)	04(08%)	03(05%)	02(04%)
Totale	35(68%)	05(09%)	03(06%)	04(08%)	03(05%)	02(04%)

Représentation graphique 07



Comme l'indique le tableau (07) ci dessus, l'échantillon est loin d'être linguistiquement homogène, cette diversité révèle la richesse linguistique en Algérie. Nous remarquons que le nombre d'enquêtés ayant la langue berbère comme langue maternelle est largement supérieur à raison de 68%, car la majorité des habitants de la ville de Bejaia sont berbérophones, nous avons remarqué aussi que, 09% des administrateurs ont l'arabe dite (l'arabe bejaoui) comme langue maternelle, cette langue est parlée à la haute ville, ainsi 06% des enquêtés ont la langue française comme langue maternelle. La langue arabe et la langue française restent toujours loin d'être les langues de communication quotidienne sauf par une minorité des habitants de la wilaya de Bejaia avec un taux de 8%, mais c'est la langue berbère qui domine dans cette ville, car c'est la langue régionale.

En outre nous remarquons qu'un nombre très réduit de notre population ne pratique pas 2 langues en parallèle dans leur quotidien, nous citons que 0/18 des femmes, et 9/34 des hommes utilisent deux langues, dont 4/9 arabe et français, 3/9 arabe et berbère, 2/9 berbère et français, ils estiment qu'ils pratiquent deux

langues en parallèle dans des circonstances diverses, avec la famille, les amis, les collègues, etc.

1.8. La langue utilisée au sein de l'institution

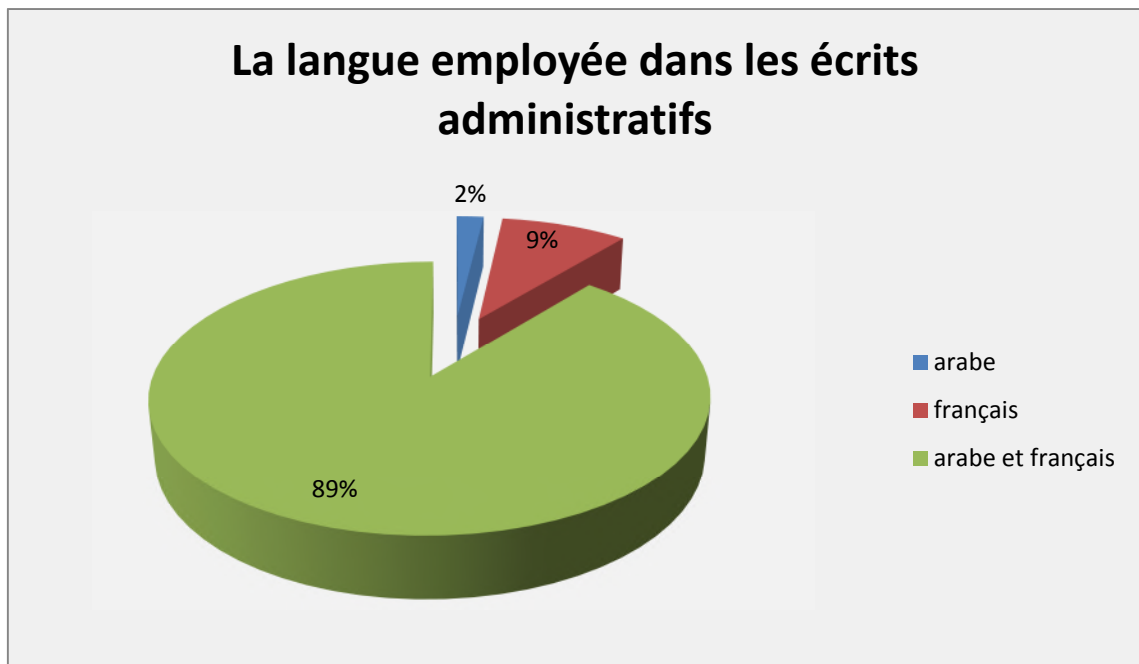
Tableau synthétique 08 : représente la langue utilisée dans les écrits administratifs

		Dans les écrits administratifs		
sexe	arabe	français	Arabe et français	
Féminin	00(00 %)	01(02%)	17(33 %)	
masculin	01(02%)	04(07%)	29(56%)	
Total	01(02%)	05(09%)	46(89%)	

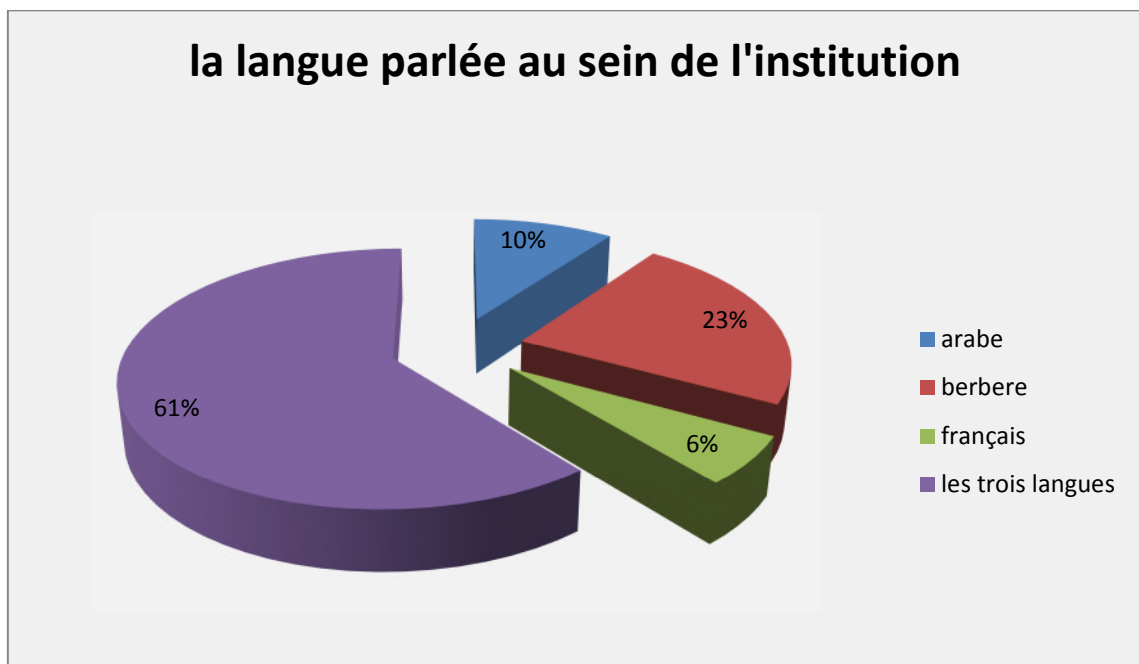
Tableau synthétique 09 : représente la langue parlée au niveau de l'institution

La langue parlée au sein de l'institution : (entre collègues, citoyens...)				
sexe	arabe	français	Berbère	Les trois langues
Féminin	02(04 %)	01(02%)	05(10 %)	10(19%)
masculin	03(06%)	02(04%)	07(13 %)	22(42%)
Total	05(10%)	03(06%)	12(23%)	32(61%)

Représentation graphique 08



Représentation graphique 09



D'après les schémas (tableaux 08, graphies 08), nous observons que sur l'ensemble des réponses des hommes, nous n'avons qu'un seul administrateur a répondu que les écrits est en arabe, ce qui est très peu par rapport à l'ensemble. En examinant ce cas, nous pouvons dire que ce pourcentage constitue une quantité très réduite.

Nous pouvons voir que :

- La réponse par : « l'utilisation de l'arabe » chez les femmes n'a été choisie par aucune enquêtée, mais par un seul homme.
- La réponse par : « utilisation du français » a été choisie par 4/34 hommes et une seule femme 1/18.
- Pour l'option : « bilingue » a été plus fréquente elle était choisie par la majorité de nos enquêtés 29 hommes sur 34, et choisie par 17 femmes sur 18.

Nous constatons que la simultanéité de l'emploi de l'arabe et du français est très important au niveau du siège de la wilaya de Bejaia, vu le taux des réponses « bilingue », qui a constitué la proportion la plus élevée dans sa catégorie, en plus, les employés trouvent que l'emploi des deux langues est nécessaire, d'autres le trouvent obligatoire, du fait que l'institution à la quelle ils appartiennent, a besoin de fonctionnaires connaisseurs ou maitrisant les deux langues en même temps, De ce fait, nous pouvons en tirer le résultat suivant : l'emploi de l'arabe ou du français tout seul n'est pas suffisant, au contraire la maîtrise des deux langues par l'employé lui donne plus d'avantages et la possibilité de s'en sortir dans n'importe quelle situation linguistique au sein de l'institution.

Nous pouvons confirmer que dans les écrits administratifs utilisés au niveau de l'institution, il est évident pour un employé d'apprendre et de maîtriser la langue française, ainsi il est bénéfique de connaître l'arabe de façon à pouvoir l'employer selon les cas et les nécessités du travail.

D'une part la langue française, constitue donc un outil très important dans le fonctionnement du travail des fonctionnaires, elle est considérée comme une langue obligatoire et elle est largement choisie en tant que langue des documents.

D'une autre part, nous examinons la situation, il nous apparaît que l'arabe également constitue une langue dite obligatoire au niveau de l'administration.

En ce qui concerne la langue parlée au sein de l'institution, le tableau et la graphie (09) indiquent que 22 /34 d'administrateurs du sexe masculin parlent les trois langues ce qui constitue la proportion de 42% qui dépasse la moitié de l'ensemble, contre 10/18 du sexe féminin ce qui donne 19%, le choix de l'emploi de ces langues est le plus élevé parmi les autres choix. Quant au choix de l'emploi de la langue berbère, 07 /34 des hommes enquêtés l'ont sélectionné, et 5/18 pour les femmes, En outre, pour la possibilité de choisir le français comme langue parlée au sein de l'institution, le nombre des hommes questionnés qui ont opté pour cette proposition est 02/34, par contre une seule femme sélectionnée. .

Nous constatons qu'une majorité des fonctionnaires alternent le français à l'arabe et le berbère dans leurs conversations (entre collègues, citoyens,...) selon leur niveau hiérarchique et selon l'objectif de la communication, le berbère enregistre souvent une forte présence par rapport aux autres langues. Il ressort de ceci, que la fréquence d'utilisation du français entre eux est très faible.

1.9. L'usage des langues en rédaction, obligation ou un choix ?

La question (06) :

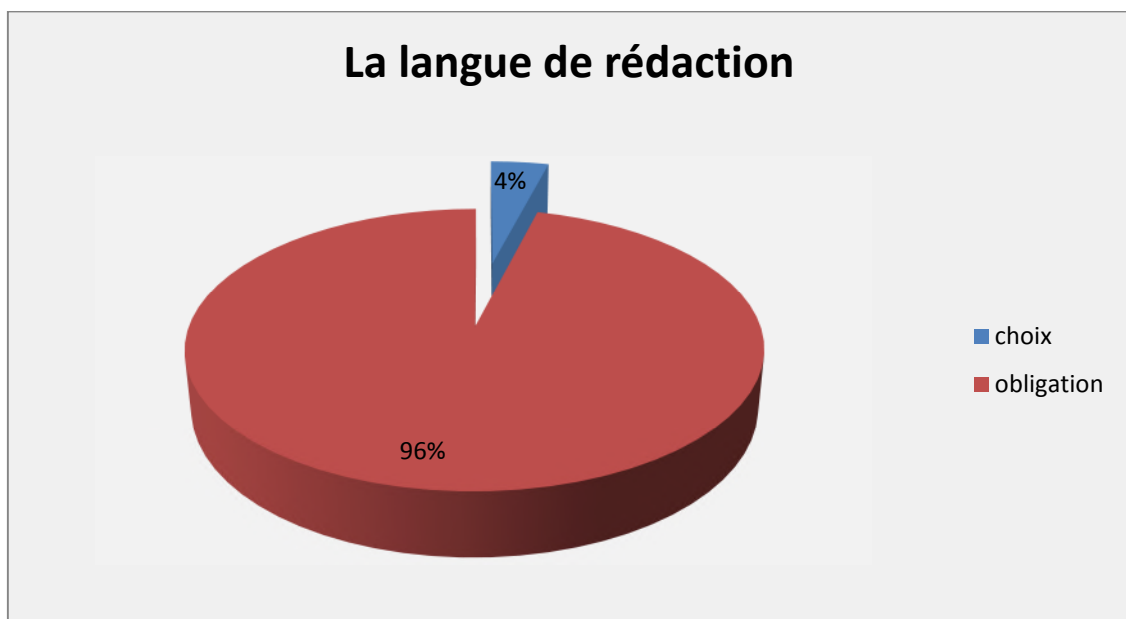
Le choix à la rédaction revient-il à vous, ou bien ce travail vous oblige à utiliser une langue et non pas une autre ?

En réponse à cette question, deux réponses sont possibles à savoir : obligation ou choix.

Tableau synthétique 10 : représente l'utilisation de la langue au sein de l'institution

Sexe	Obligation	Choix
Féminin	18(35%)	00(00%)
Masculin	32(61%)	02(04%)
Total	50(96%)	02(04%)

Représentation graphique 10



D'après les résultats obtenus dans le tableau (10), aucune enquêtée n'a répondu que l'utilisation de la langue dans les écrits administratifs est un choix, 0/18. En ce qui concerne le choix de l'emploi de la langue a été sélectionné, mais seulement par 2/34 hommes, nous pouvons attentivement noter que pour les employés, l'emploi de la langue est obligatoire, mais son choix se fait parfois, même s'il est peu représenté. Ce résultat est très intéressant car l'option de l'emploi de la langue dans les écrits administratifs est pris en considération par les employés. Dans leurs écrits administratifs, ils utilisent le français et l'arabe dans toute la majorité des documentations, d'après les résultats de la graphie nous voyons que 96% d'administrateurs confirment que l'utilisation de la langue au sein du siège de la wilaya de Bejaia n'est pas un choix, mais plutôt une obligation de la coutume, des raisons de nationalisme, et des pratiques administratives à savoir les destinataires.

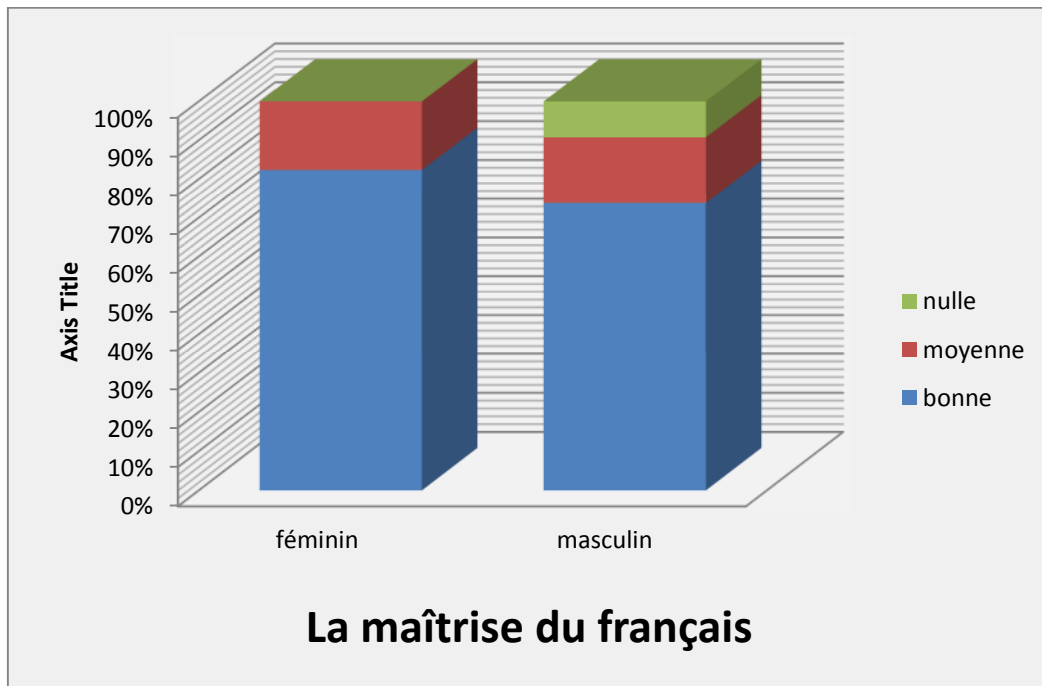
1.10. La maîtrise de la langue française

Tableau synthétique 11 : représente la maîtrise de la langue française par nos enquêtés

Croyez-vous être capable de tout dire en français ?			
Sexe	Oui, tout a fait	Oui, un peu	Oui, mais difficilement
Féminin	15(29%)	03(06%)	00(00%)
Masculin	25(48%)	06(11%)	03(06%)
total	40(77%)	09(17%)	03(06%)



Représentation graphique 11



La graphie (11) traite la langue maîtrisée par nos locuteurs, il ressort que la bonne maîtrise du français est dominante, nous constatons dans le sexe féminin 15 enquêtées sur 18 maîtrisent la langue étudiée, ainsi que pour le sexe masculin nous remarquons que 25 enquêtés sur 34 qui la maîtrisent.

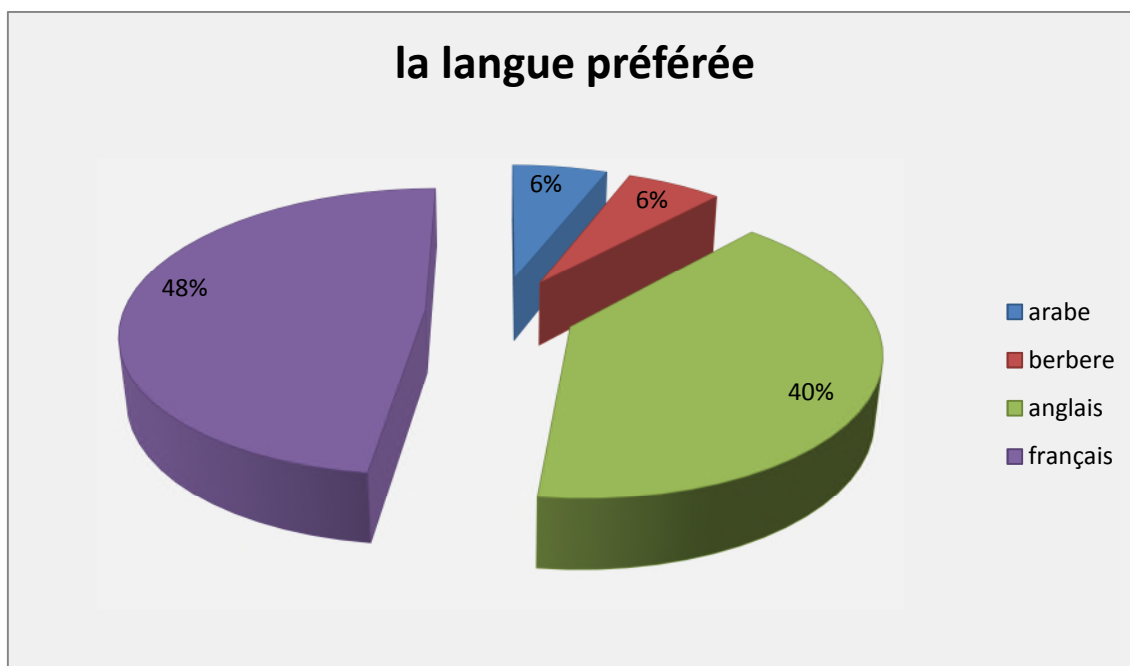
Ce tableau nous permet de déduire que la langue française est un véhicule de communication entre ces différents administrateurs, la majorité d'eux sont avancés en français, probablement parce qu'ils ont développé des compétences qu'ils utilisent au quotidien, comme le confirment nos statistiques, un grand nombre d'employés l'utilise à tel point que 77 % parle et écrit le français convenablement contre 17% qui ne sont pas capables de tout dire ou écrire, mais d'après leurs réponses, rarement où ils alternent des autres langues comme l'arabe ou le français, par contre 06 % ne maîtrisent pas la langue, ils ne sont pas motivés par la langue et son utilisation, il semble que cette minorité de fonctionnaires, voient que le français est une langue dont l'acquisition est difficile car elle contient tant de règles compliquées (orthographe, grammaire, dictée, compréhension de texte, conjugaison, rédaction, etc.)

1.11. La langue favorite

Tableau synthétique 12 : représente la langue valorisée par nos enquêtés

Sexe	Arabe	Français	Berbère	Anglais
Féminin	00(00%)	15(29%)	00(00%)	03(06%)
Masculin	03(06%)	10(19%)	03(06%)	18(34%)
Total	03(06%)	25(48%)	03(06%)	21(40%)

Représentation graphique 12



La graphie (12) explique le taux de 48 % des administrateurs qui estiment prendre la parole en français parce que ce n'est qu'en français qu'ils peuvent réussir un discours ou bien une rédaction, ils se sentent plus à l'aise, c'est la seule langue utilisée en Algérie après l'arabe. Par contre 40 % des administrateurs dont 03/18 des femmes et contre la majorité, 18/34 qui préfèrent la langue anglaise, il semble qu'elle occupe une place respectable dans le monde, d'après eux, la langue des études étant l'anglais, son usage est une façon de s'ouvrir au monde moderne, ce n'est pas un phénomène de mode linguistique mais une réelle adhésion à une vie plus attirante. En revanche, un taux très faible, 06% d'administrateurs valorisent la langue arabes parce qu'ils trouvent leurs besoins dans cette langue comme ils n'arrivent pas à suivre le rythme, donc ils se retournent vers l'arabe qui ne pose pas des problèmes de compréhension ou de production, le reste dont 06% ont choisi la langue berbère qui est la langue maternelle de la plupart de nos locuteurs comme c'est la langue de leurs parents, et de leurs origines, c'est pour cela qu'ils tiennent tant à cette langue.

Les réponses des femmes d'après le tableau (12) penchent au choix de la langue française dont 15 femmes sur 18, admettent qu'elles sont à l'aise face à cette langue, alors que les hommes semblent montrer un plus grand désintérêt, 10 hommes sur 34. En dehors du fait que ces résultats rejoignent la tendance générale selon laquelle les femmes sont plus attirées par les formes valorisantes de la langue française, il a été présent aux domaines différents de la vie quotidienne des Algériens dans cette période, comme confirme l'une des enquêtées (*d'abord dans notre pays aujourd'hui, le français est la langue de l'administration, de la politique, de la science, de la culture, de la presse, etc., alors personnellement, je préfère la langue française*). Par contre, le choix de la langue anglaise, il y a beaucoup plus de motivation de la part du sexe masculin. Au regard de ce tableau, il découle clairement que plusieurs valeurs ont été attribuées à la langue anglaise du côté masculin 18/34, langue des intellectuels, langue du savoir....

1.12. Le statut assigné à la langue française

La question (08) porte un jugement sur le degré de satisfaction par rapport à leur point de vue envers le statut du français. Voici la teneur de la question :

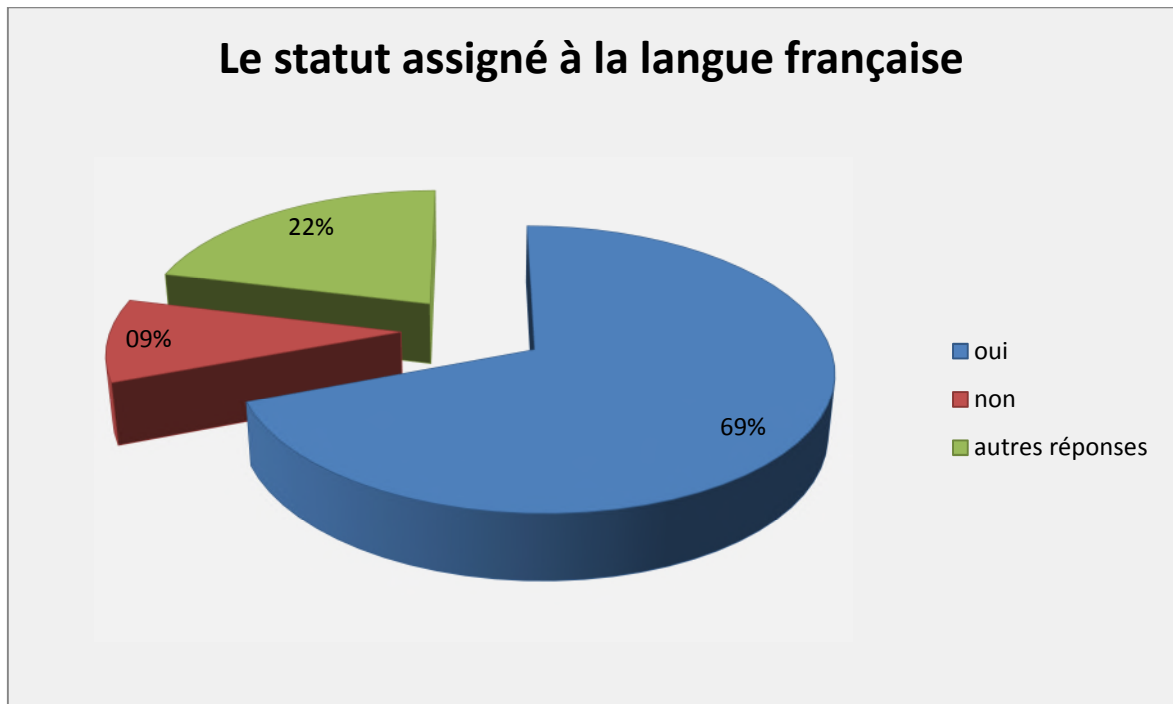
Pensez-vous que le français a un meilleur statut que les autres langues ?

En réponse à cette question, deux réponses sont possibles à savoir : oui ou non, mais dans ce cas, on trouve d'autres réponses.

Tableau synthétique13 : représente le point de vue de nos enquêtés à propos du statut du français

les enquêtés	Oui	Autres réponses	Non
Féminin	12(23%)	03(06%)	03(06%)
Masculin	24(46%)	08(16%)	02(03%)
Total	36(69%)	11(22%)	05(09%)

Représentation graphique 13



D'après le tableau et la figure (13), les réponses des enquêtés sur le statut assigné à la langue française donnent les résultats suivants : 46% des hommes valorisent la langue française par rapport aux autres langues, contre 23% des femmes, c'est une langue de savoir, de culture, de littérature et de prestige, d'après leurs réponses, le français est principalement, une langue scientifique, utilisée dans l'administration, c'est un moyen d'enrichissement culturel qui véhicule une certaine idée de prestige. Sur ce plan aussi, l'appellation langue seconde l'emporte sur celle de langue étrangère, les administrateurs trouvent que les Algériens parlent plus le français dans les grandes villes alors qu'ils confirment que cette langue mérite le meilleur statut par rapport aux autres langues. En revanche, 03% des hommes ne sont pas satisfaits de cette idée, contre 06% chez les femmes, sont les représentations négatives, ils voient que l'anglais mérite bien un statut meilleur, car c'est une langue de savoir, ou bien l'arabe, langue des Algériens, qui a un statut politique, administratif, éducatif...

Comme nous remarquons aussi que 16% des hommes contre 06 % de femmes ont répondu autrement, c'est-à-dire se sont des réponses neutres, ils ne saisissent pas une différence entre telle ou telle langue, car selon cette catégorie, la langue sert à une communication ils ne voient pas d'avantages que la langue française aura un meilleur statut face au berbère ou à l'arabe.

A cette question, nous avons enregistré quelques réponses mitigées de la part de nos enquêtés :

Tableau synthétique

Représentations positives	Représentations négatives	Représentations neutres
On sait tous que le français est une langue riche, vivante et internationale, donc elle a un meilleur statut a mon avis.	La langue du savoir, c'est l'anglais malgré la marginalisation par les institutions	Du fait que le volume de travail avec telle ou telle langue ne diffère pas, aussi il n ya pas de partialité de privilège à l'utilisation du français.
Le français est une langue riche, c'est pour cela qu'elle doit être utilisée partout, dans tous les domaines du travail.	Avant, oui le français a le meilleur statut, mais aujourd'hui en Algérie même la langue arabe a un meilleur statut politique, éducatif ...	C'est une langue étrangère à apprendre, une langue étrangère comme les autres malgré le passé historique et politique
Dire que le français est une langue vivante, ce ci explique mon choix.	Depuis la colonisation française, l'Algérie est devenue Française, mais il ne faut toujours pas oublier le berbère qui est notre langue maternelle	Quelle soit l'arabe, français ou bien le berbère, pour moi toutes les trois méritent un meilleur statut
La langue la plus utilisée dans notre société	Parce que l'arabe prend le dessus avec les avantages étatiques.	Je pense que c'est une langue comme les autres, elle est utile au développement.
A mon avis même l'état algérien doit fonctionner avec la langue française.	c'est l'arabe qui a un meilleur statut.	La deuxième langue en Algérie.

Conclusion partielle

Cet effet, et vu ce qui précède, nous pouvons dire que, connaître une seconde langue représente une condition pour le succès de communication car chaque langue a son poids et ses dimensions linguistiques; même dans les sociétés plurilingues, la valeur des langues se révèle dans les compétences linguistiques. La langue française, favorablement perçue, est considérée comme un moyen de savoir et de communication avec autrui ; c'est une langue de culture, de littérature et de prestige. Pour conclure, nous avouons que la «langue», et le «travail» sont deux notions liées. Et on ne peut pas traiter l'une sans évoquer l'autre. Car on ne peut jamais «travailler sans parler, sans lire et sans écrire».

Conclusion générale

Pour conclure, notre présente étude est portée sur l'analyse des représentations de la langue française au sein d'une institution étatique : cas du siège de la wilaya de Bejaia. Notre principal objectif est de déterminer l'usage de cette langue et la place réelle de cette dernière chez nos enquêtés au sein de cette institution, alors notre travail nous a permis de recueillir les représentations dominantes des administrateurs reliées à la pratique langagière : leurs positions, leurs avis et leurs conceptions sur la langue française

Cependant, notre corpus est constitué des données concernant des administrateurs d'une même institution (secrétaires administratives, responsables, assistants, directeurs, cadres supérieurs, simples fonctionnaires...). Nous avons remarqué que la langue française est très employée par cette institution.

Au début de notre étude, nous avons posé une série de questions : Quelle est la langue la plus utilisée dans les écrits administratifs au niveau du siège de la wilaya de Bejaia ? Est ce que les fonctionnaires de cette institution maîtrisent bien la langue française ? Le choix de la rédaction revient-il aux rédacteurs ou bien ce travail l'oblige-t-il à utiliser une langue et non pas une autre ? Quelle est la langue la plus valorisée pour ces employés ? Est ce que la langue française a un meilleur statut par rapport aux autres langues pour ces administrateurs?

Afin d'apporter des réponses à nos questions de départ et de vérifier les hypothèses antérieurement posées, nous avons opté dans notre recherche pour un questionnaire qui est composé de 09 questions, nous les avons analysées et retirées quelques synthèses :

- Nous avons remarqué que la simultanéité de l'emploi de l'arabe et du français est très important au niveau du siège de la wilaya de Bejaia, d'une part, la langue française est présente dans des situations formelles, (c'est-à-dire les écrits administratifs), et d'une autre part, elle est aussi présente dans quelques conversations informelles (entre collègues, citoyens ...), en revanche, la langue arabe occupe encore une place dans les écrits administratifs de cette administration à savoir les destinataires (à titre d'exemple: la justice).

Conclusion générale

- Pour la minorité des fonctionnaires, cette langue apparaît comme difficile à apprendre, à maîtriser et de surmonter toutes difficultés et les obstacles rencontrés dans ce travail, réside dans le fait que cette langue est un concept difficile à mesurer. Par contre, la majorité d'entre eux la maîtrisent et ils sont motivés par la langue étudiée et son utilisation.

- Nous avons déduit que pour les fonctionnaires, l'utilisation de la langue au sein du siège de la wilaya de Bejaia n'est pas un choix, mais plutôt une obligation (la coutume administrative).

- Nous pouvons attentivement noter que les rapports qu'ils entretiennent avec la langue en présence (française) sont établis d'une manière différente, bien que les valeurs attribuées pour les deux langues (kabyle/arabe) n'est pas identique avec celle attribuée au français, les individus que nous avons interrogés dans cette enquête valorisent la langue française et son emploi, la minorité des fonctionnaires ont une réticence envers cette langue; alors que la majorité d'entre eux lui confère une représentation favorable.

- Nous avons constaté que la langue française pour notre échantillon est une langue utile, car la majorité affirme que c'est une langue d'ouverture à la modernité, à la culture, au savoir et à la technologie, et c'est pour cela la langue française mérite le meilleur statut. En outre une toute petite partie la considère comme une langue rejetée d'un point de vue de ces difficultés, et ils valorisent la langue anglaise qui garde son prestige dans la réalité de nos administrateurs, car elle est la langue préférée pour certain d'eux.

Nous concluons de cette brève analyse que, quant à la vérification des hypothèses que nous avons formulées au début, nous pouvons dire que celles-ci, sont donc dans l'ensemble confirmées.

Notre point de vue pour cette valorisation de l'emploi de la langue française, est étroitement liée aux différentes variables sociales, que nous avons exposées auparavant, étant donné que toutes les composantes agissent différemment sur les représentations des fonctionnaires surtout, en terme de différence entre ceux qui maîtrisent la langue française et ceux qui ne la maîtrisent pas, et entre ceux qui sont instruits et ceux qui le sont pas.

Conclusion générale

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons étudié comment se fait le choix de la langue du travail dans les institutions algériennes. Parallèlement, nous nous sommes intéressées à détecter le rôle et l'influence de cette langue au sein de cette institution. Un sujet très important et vaste, ce qui justifie la difficulté de cerner tous ses contours. Donc nous voudrions mettre en exergue quelques points marquants :

- ❖ Le français domine dans le domaine du travail en Algérie, il reste la principale langue du travail dans le secteur de l'administration à côté de la langue arabe.
- ❖ L'analyse des données de notre corpus nous a révélée que le paysage linguistique algérien est caractérisé par la coexistence de plusieurs langues et que chacune d'elle remplit une fonction sociale différente.
- ❖ La langue française est omniprésente en Algérie grâce à ces attitudes positives, elle est une langue de savoir, de prestige et de technologie, donc, elle est une langue valorisée et pratiquée.
- ❖ L'étude révèle aussi, l'influence accrue de la mondialisation sur les représentations et les pratiques langagières des employés dans les situations du travail.

Enfin, selon notre vision, la principale perspective qui est issue de ce mémoire, est que notre présente recherche contribuera à mieux comprendre le rôle de la langue dans le maintien d'un emploi, en effet, les résultats montrent que la langue française est un élément central pour l'insertion dans le domaine du travail en Algérie.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

- DREYFUS. M et JULLIARD C, 2004, « *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités* », Paris, Karthala.
- ERIKSSON.E, 1972, « *L'identité : perspectives développementales* », éditions du Seuil. Paris.
- GADET.F, 2003, « *La variation sociale en français* » Édition : Leuven, Paris, Peeters.
- GHIGLIONE et MATALON.B, 2010 , « *les enquêtes sociolinguistiques, théories et pratiques* » (6eme édition).
- JODELET. D, 1994, 3 *Les représentations sociales* », Paris, PUF.
- LABOV .W, 1976, « *La sociolinguistique* », Paris, éd. De Minuit,
- LUDI .G et PY. B, 1986, « *être bilingue* » Berne, Lang,
- MOSCOVICI. P, 1990, « *Psychologie sociale* »,Edition PUF , Paris,
- MULLER, N ,1998 ,« *L'allemand, c'est pas du français !* » *Enjeux et paradoxes de l'apprentissage de l'allemand*, Neuchâtel : INRP-LEP.
- SINGLY .F, 1992 « *L'enquête et ses méthodes* » le questionnaire, Nathan. Coll, 128, Paris
- SAUSSURE .F, 2004, « *cours de linguistique générale* », Ed : ENAG, Alger.
- SEBAA, R, 1996, « *L'arabisation dans les sciences sociales* », Paris, L'Harmattan.
- WEINREICH. U, 1999, « *Unilinguisme et multilinguisme* », Editions Nathan.

Articles ou revues

- MARTINET. A, 1982, « *Bilinguisme et diglossie*, dans *la linguistique* ». (Revue), Vol.18. № 01.
- MARTINET.A, 1969, « *Le français sans fard* ». In: *Revue française de pédagogie*, volume 9.
- PY. B, 2000, « *Une approche linguistique des représentations sociales* », in "langage" TRANEL.

Mémoires et thèses

- BESSAI.B 2008« *Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie* », Université de Bejaia (Algérie).
- DJEGAR A, 2004/2005 « *Les représentations de la langue française chez les étudiants de la première année licence français* », université Mentouri de Constantine.
- DJOUDI .S, 2006/2007, « *Les représentations sociolinguistiques du français langue étrangère chez les apprenants algériens* » Université de Batna Elhadj lakhdar.
- HAMMI. S et HAFSI. H, 2015/2016, « *L'impact des représentations linguistiques sur les pratiques de l'oral : cas des apprenants de la 4ème AM de l'école ABIDI Messeoud Ouenza* », Tébessa.
- SOUILAH. S, 2009/2010, « *Présence de l'arabe scolaire et du français dans les institutions, étude de cas de l'Unité Postale de la Wilaya de Constantine* ». Université Mentouri-Constantine.

Dictionnaires

- Dictionnaire : Le Robert, Paris, 1994.
- Dictionnaire de la linguistique Larousse borde / VUEF 2002.
- DUBOIS .J, 1972, « *Le dictionnaire de la linguistique* », Paris, édition du seuil, Larousse- Bordas/HER.

Sitographies

- BOUMEDIANE. Houari ,14 mai1975 “ *De valoriser l'arabe au détriment du français qui doit être considéré comme langue étrangère*“, in [http:// www.asays.com/article.php3 ?article =304.](http://www.asays.com/article.php3?article=304) Le 13/01/2017 à 23h3.

- Françoise GADET Derrière les problèmes méthodologiques de recueil des données, Université de Paris http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html
- Le juriste carré de Malberg dans ses contributions à la théorie générale de l'Etat 1921
- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/qu-est-ce-que-etat.html0> . Le 28/04/2017 à 11 :37.
- Marie-Christine Hazaël-Massieux , *cours de la sociolinguistique* <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/biblio.htm>
- Nadine Kühne, 2008, Le bilinguisme. <http://lesla.univlyon2.fr/IMG/pdf/doc-609.pdf>.
- Sociétés & Représentations, publications de la Sorbonne, années 2000 à 2016, revue précédemment éditée par nouveau monde éditions Sur Cairn.info <http://www.cairn.info/revue-enfance-2007-3-page-254.htm>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme>

Questionnaire

Dans notre travail du Master 2, nous avons mené une enquête dans le cadre d'une étude sociolinguistique consacrée pour les représentations de la langue française au sein des institutions étatiques algériennes cas : du siège de la wilaya de Bejaia, nous vous sollicitons de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

1. L'âge :

Le sexe : Homme Femme

La région d'origine :

Zone : urbaine rurale

2. Quelle est votre langue maternelle ?

Le berbère le français l'arabe

3. Niveau d'instruction :

École primaire collège enseignement secondaire

Université

4. Avec quelle langue avez-vous reçu votre enseignement ?

Français arabe bilingue

5. Quelle est la langue la plus utilisée au sein de votre institution ?

Oral : Le berbère le français l'arabe

Pourquoi

.....
.....
.....

Écrit (les écrits administratifs): Le berbère le français

l'arabe

Pourquoi :.....
.....
.....

6. Le choix à la rédaction revient-il à vous, ou bien ce travail vous oblige à utiliser une langue et non pas une autre ?

Oui non

.....
.....

7. Croyez-vous être capable de tout dire en français ?

Oui, tout à fait oui, un peu oui, mais difficilement

8. Quelle(s) langue(s) préférez-vous ?

Le berbère le français l'arabe l'anglais

Pourquoi

.....
.....
.....

9. Pensez-vous que le français a un meilleur statut que les autres langues ?

Oui non

Dans les deux cas expliquez-vous

.....
.....
.....

Merci

Liste des tableaux

Tableau 01 : récapitulatifs des questionnaires de nos enquêtés.....	45
Tableau synthétique 02 : représente le sexe de l'échantillon	49
Tableau synthétique 03 : représente l'âge de nos enquêtés, le sexe féminin et le sexe masculin.....	50
Tableau synthétique 04 : représente la région de nos enquêtés.....	52
Tableau synthétique 05 : représente le niveau d'instruction de nos enquêtés.....	53
Tableau synthétique 06 : représente la/les langue(s) de leur enseignement.....	56
Tableau synthétique 07 : représente la langue maternelle de l'échantillon	57
Tableau synthétique 08 : représente la langue utilisée dans les écrits administratifs.....	59
Tableau synthétique 09 : représente la langue parlée au niveau de l'institution.....	59
Tableau synthétique 10 : représente l'utilisation de la langue au sein de l'institution.....	63
Tableau synthétique 11 : représente la maîtrise de la langue française par nos enquêtés.....	64
Tableau synthétique 12 : représente la langue valorisée par nos enquêtés.....	66
Tableau synthétique 13 : représente le point de vue de nos enquêtés à propos du statut du français.....	68

Liste des figures

Représentation graphique 01 : le sexe de l'échantillon.....	49
Représentation graphique 02 : l'échantillon par âge.....	51
Représentation graphique 03 : la région des enquêtés	52
Représentation graphique 04 : niveau d'études.....	54
Représentation graphique 05 : niveau d'études.....	54
Représentation graphique 06 : la langue d'enseignement.....	56
Représentation graphique 07 : la langue maternelle de l'échantillon	58
Représentation graphique 08 : la langue employée dans les écrits administratifs.....	60
Représentation graphique 09 : la langue parlée au sein de l'institution.....	60
Représentation graphique 10 : la langue de rédaction.....	63
Représentation graphique 11 : la maîtrise du français.....	65
Représentation graphique 12 : la langue préférée.....	66
Représentation graphique 13 : le statut assigné à la langue française.....	69

Table de matières

Introduction générale.....	07
----------------------------	----

Chapitre théorique

Partie 01 : La situation sociolinguistique en l'Algérie.

Introduction partielle.....	12
1. Aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie.....	12
2. Les langues en Algérie.....	12
2.1. Langue arabe.....	13
2.1.1. L'arabe classique.....	13
2.1.2. L'arabe dialectal.....	14
2.2. Langue berbère	15
2.3. Langue française.....	15
3. le statut de la langue française dans l'institution étatique algérienne	16
Conclusion partielle	17

Partie 02 : Les notions relatives aux représentations linguistiques.

Introduction partielle.....	19
1. C'est quoi la sociolinguistique ?.....	19
2. Les représentations.....	20
2.1. Les représentations sociales.....	21
3. Les attitudes	22
4. Les variations	24
5. La Communauté linguistique.....	24
6. L'identité.....	26
7. Le contact de langue.....	27
8. L'insécurité linguistique.....	28
9. Le bilinguisme.....	29

Conclusion partielle.....	30
---------------------------	----

Chapitre pratique

Partie 01 : Considération méthodologique.

Introduction partielle.....	33
-----------------------------	----

1. Outils et méthode choisie	33
---	-----------

1.1. l'enquête.....	33
---------------------	----

1.1.1. notre enquête	35
----------------------------	----

1.2. l'échantillon	35
--------------------------	----

1.2.1. Notre échantillon	36
--------------------------------	----

2. Le questionnaire.....	36
---------------------------------	-----------

2.1. Les formes du questionnaire.....	37
---------------------------------------	----

2.1.1. Le questionnaire structuré.....	37
--	----

2.1.2. Le questionnaire non structuré.....	37
--	----

2.2. Notre questionnaire	37
--------------------------------	----

3. L'administration / Etat	38
---	-----------

4. Présentation de l'institution étatique (siège de la wilaya de Bejaia).....	39
--	-----------

Partie 02 : Analyse et interprétation des données.

Introduction partielle	41
------------------------------	----

1. Analyse et interprétation des données recueillies.....	41
--	-----------

1.1. Présentation des données du questionnaire.....	41
---	----

1.2. Sexe des enquêtés	47
------------------------------	----

1.3.	L'âge des enquêtés	58
1.4.	Demeure urbaine / rurale	50
1.5.	Niveau d'études.....	51
1.6.	Langue d'enseignement.....	54
1.7.	La langue maternelle	56
1.8.	La langue utilisée au sein de l'institution.....	57
1.9.	L'usage des langues en rédaction, obligation ou un choix ?.....	61
1.10.	La maîtrise de la langue française	62
1.11.	La langue favorite.....	64
1.12.	Le statut assigné à la langue française.....	66

Conclusion partielle	69
----------------------------	----

Conclusion générale	71
----------------------------------	----

Bibliographie.

Annexes

Résumé

Ce mémoire est inscrit dans le domaine des sciences du langage, son but est de mettre l'accent sur l'impact du phénomène de représentations de la langue française des fonctionnaires au sein de l'institution étatique : le siège de la wilaya de Bejaia. Un sujet trop important et vaste qui se propose d'étudier le rôle et l'influence de cette langue dans cette administration.

Mots clés : administration, langue française, fonctionnaires, représentations, institution étatique, Bejaia

Summary

This thesis is written in the field of language sciences, the purpose of this article is to emphasize the impact of the phenomenon of representations of the French language of civil servants within the state institution: the seat of the wilaya Of Bejaia. An overly important and vast subject, he tries to study the role and influence of this language in this administration.

- **Keywords:** administration, French language, civil servants, representations, state institution, Bejaia.

ملخص

هذه الأطروحة هي جزء من علم اللسانيات فهي تهدف على دراسة أداء اللغة الفرنسية داخل مؤسسة عمومية : مقر ولاية بجاية. فهذا موضوع عميق وشامل، يسعى لاستكشاف دور وتأثير هذه اللغة عند عملاء هذه الإدارة.

- **كلمات البحث:** الإدارة, اللغة الفرنسية, عملاء, مؤسسة عمومية, بجاية.